

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
Université Akli Mohand Oulhadj - Bouira -
Tasdawit Akli Muḥend Ulḥağ - Tubirett -



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
جامعة أكلي محمد أولحاج
- البويرة -

Faculté des Lettres et des Langues

كلية الآداب واللغات

Département des lettres et langue française

قسم الآداب واللغة الفرنسية

Mémoire présenté

Pour l'obtention du diplôme de master

Option : sciences du langage

Etude lexico sémantique du roman

Le fils du pauvre

de Mouloud Feraoun

Présenté par :

BOUSBAINÉ Fatima

BECH Wissam

Sous la direction de :

Dr. DOUKARI Mourad

Les membres du jury :

M. BOUSSIGAA Aissa..... président

M. DOUKARI Mourad..... encadreur/reporteur

M. LARACHI Sofiane..... examinateur

Année universitaire : 2017/2018

Dédicace

A mes très chers parents Mohammed et Zohra, qu'Allah les protège auprès de lui loin de Satan, toujours en très bonne santé.

A mes deux familles.

A la mémoire de ma tante paternelle Laldja - qu'Allah lui fasse miséricorde-, qui m'avait incité à traiter un thème très apprécié, malheureusement, il n'a pas pu voir le jour.

A notre amitié qui nous a menés à réaliser ce travail.

A mes collègues de travail.

A tous nos ami(e)s du département de français.

A tous ceux qui m'aiment et que j'aime.

A toute personne respectueuse, respectable, méritant et respectant le respect.

Fatima

Dédicace

A la mémoire de mon oncle Azeddine.

A mes chers parents Karim et Tassadit et mes beaux-parents Abdelkader et Fatima.

A mes chers grands-parents maternels Amar et Saadia.

A mes chers grands-parents paternels Guemari et Khadhra.

A mon cher fiancé DJALAL.

A mes chers frères Nabil et Youcef.

A mes chères sœurs Hakima et Meyyada

A mon très cher binôme Fatima.

A tous mes oncles et tantes ; mes cousins et cousines.

A mes chères amies : Nadia, Sabah et Assia.

A tous ceux qui m'aiment.

Je dédie ce modeste travail avec joie.

Wissam

Remerciements

Avant tout nous remercions ALLAH, Le Tout Miséricordieux, qui nous a accordé la chance d'arriver à l'obtention de ce diplôme.

Nous sommes très reconnaissantes à notre encadreur Dr Doukari Mourad, pour ses aides, ses orientations, ses conseils très précieux et ses encouragements continus.

Nous remercions également les membres du jury ayant accepté d'évaluer notre travail.

Notre profonde gratitude à tous nos enseignants du département de français sans exceptions, qui nous ont formés de manière adéquate et nous ont donnés les meilleures informations, grâce à eux nous sommes arrivées à réaliser ce travail.

Grand merci à tous nos ami(e)s et collègues avec qui nous avons passé de très bons moments pleins d'échange des idées et avec qui nous gardons de meilleurs souvenirs.

Nous tenons à remercier toutes personnes ayant participé de près ou de loin pour que ce modeste rapport de mémoire puisse voir le jour.



Introduction générale

Introduction générale :

Comme toutes les langues vivantes, la langue française n'est jamais figée, elle a évolué au fil des siècles, cette évolution lui a apporté de nombreux ajouts notamment en lexique.

Dans ce modeste rapport de mémoire, nous allons étudier la diversité du lexique français qui fait de celle-ci une langue des exceptions. Cette richesse laisse apparaître une multiplicité de lexèmes et de sèmes, qui rend difficile la compréhension et le décodage du sens réel pour un lecteur sans passer au contexte, c'est –à-dire savoir les conditions correspondant aux évènements de produire les mots et les unités lexicales selon leur utilisation et leur position dans chaque énoncé.

Notre choix du corpus finit par préférer un roman de Mouloud Feraoun *Le fils du pauvre*, qui lui est un chef-d'œuvre par excellence, et qui fait partie de la littérature maghrébine d'expression française.

Son appartenance à la littérature ne l'empêche pas de servir d'autres domaines des sciences du langage, telle que la sociolinguistique, précisément une partie de la ruralité; manières de vivre à la campagne, des traditions et des coutumes ...ainsi que la pragmatique, où des actes du langage manifestent (certitude, interdiction, félicitation ...). Sans oublier bien sûr la lexico sémantique et son analyse qui est notre tâche dans ce modeste rapport de mémoire.

Motivées par les écrits de Mouloud Feraoun, qui a été porte-parole de la société algérienne particulièrement kabyle, une société touchée par le colonialisme français. Ce célèbre auteur a pu obtenir le Grand Prix Littéraire de la ville d'Alger, qui a consacré pour la première fois un auteur non européen, à travers son roman *Le Fils du pauvre*, refusé par Jean Amrouche chez l'éditeur Charlot est publié la première fois à compte d'auteur. C'est pour cette raison, que nous apprécions ce présent roman plein de phénomènes qui seront traités dans la partie analytique de ce travail.

Notre objectif primordial, en fonction de cette analyse est d'étudier la mixité des lexiques de deux langues distinctes vis-à-vis l'esthétique ajoutée à la langue par quelques procédés qui touchent les unités lexicales.

Et pour mener à bien notre analyse, nous avons opté pour l'approche lexico sémantique, qui consiste à étudier la structure du lexique et les relations du sens entre les unités lexicales.

Notre rapport de mémoire s'intéresse à répondre à deux questions principales suivantes :

1-L'utilisation des emprunts et des xénismes berbères dans ce roman est-elle réfléchie ou occasionnelle ?

2-Quelle est l'influence du lexique berbère sur la langue française dans le roman *Le fils du pauvre* ?

Et nous tentons bien aussi, de répondre aux questions secondaires suivantes :

1-les emprunts et les xénismes utilisés par Mouloud Feraoun dans cette œuvre peuvent être remplacés par des lexèmes d'origine française ?

2-Le sens des phrases change par la manifestation des xénismes complètement, partiellement ou reste-le même ?

En guise de réponse à notre problématique, nous proposons des hypothèses suivantes :

1-L'auteur a fait exprès intégrer les xénismes berbères pour montrer la culture et les traditions de la société à laquelle il fait partie.

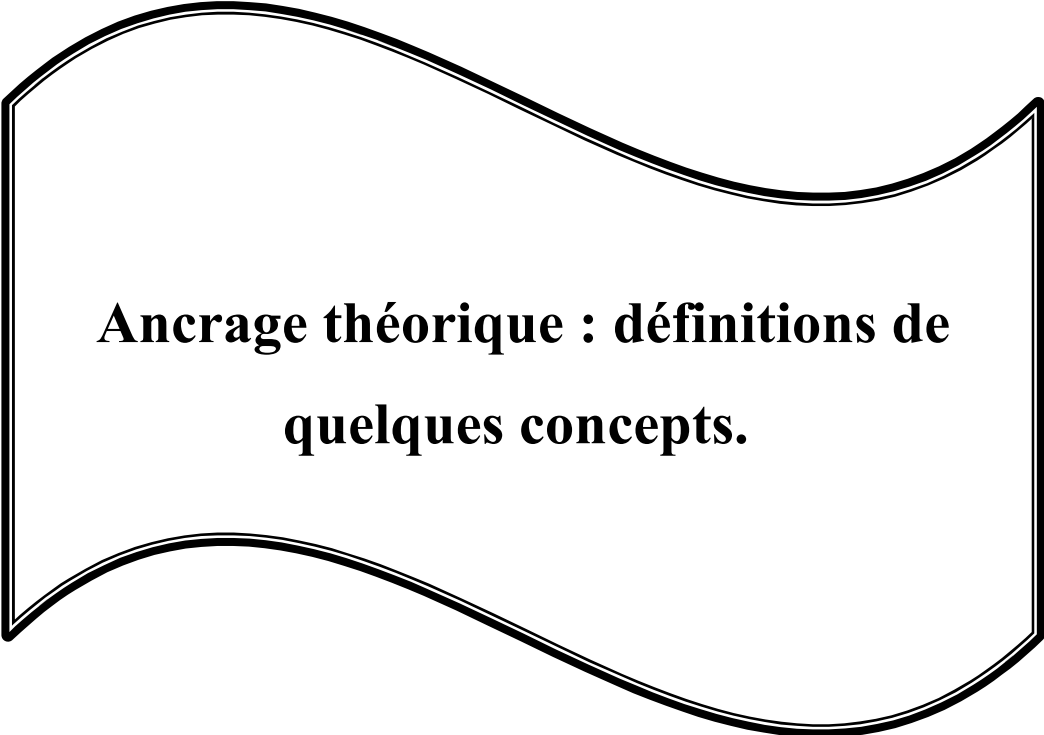
2-L'hétérogénéité du lexique ajoute des reflets esthétiques sur la langue française dans ce roman.

Notre plan de travail se subdivise en deux chapitres ; le premier sera consacré à la partie théorique et méthodologique, en effet nous allons définir des concepts qui vont être étudiés dans le chapitre suivant, et nous terminerons par décrire notre corpus après avoir déclaré la démarche, la méthode et l'approche adoptée pour réaliser l'analyse.

Dans le deuxième chapitre nous passerons à l'analyse lexicologique et sémantique de notre corpus où nous allons conclure les résultats obtenus afin de répondre à notre problématique en validant ou invalidant nos hypothèses.



**Chapitre I : Ancrage théorique et
méthodologique**



**Ancrage théorique : définitions de
quelques concepts.**

Introduction :

Tous les domaines de la vie individuelle ou sociale sont traités et analysés par la langue ; les sciences de la nature et humaines, la médecine, l'art et la culture etc. Elle est un moyen de communication.

Dans le roman *Le fils du pauvre*, l'auteur Mouloud Feraoun a réservé la langue française pour identifier une société algérienne kabyle en particulier, en intégrant tout au long du roman un lexique berbère, en effet, des emprunts et des xénismes apparaissent clairement et souvent.

Dans ce chapitre théorique nous commençons par un petit aperçu historique sur l'évolution de la langue française, puisqu'elle est notre langue de recherche, puis, nous allons –à l'aide de nos collectes – tenter de mettre des définitions adéquates des notions qui vont être étudiées lexico sémantiquement dans le chapitre suivant; la lexicologie et la sémantique et leur tâche, le lexème et le sème, le champ lexical et le champ sémantique, en essayant de mettre en relief la lexicologie et la sémantique.

Dans la deuxième partie, nous nous appuyerons sur la méthode choisie pour étudier notre corpus, comme nous l'entourons des conditions de sa situation et sa parution.

I)Aperçu historique sur l'évolution de la langue française :

La langue française est une langue romane ou néo-latine, qui vient en grande partie du latin. Le latin parlé sur le territoire français a évolué avec le temps et est devenu, au Moyen Age, du latin « vulgaire » ou « populaire », tandis que disparaissaient les langues de la Gaule, notamment le gaulois et le francique. Il reste du gaulois quelques termes ruraux comme « charrue », « sillon », « glaner ». Du francique, la langue des Francs, il ne reste que peu de mots, dont « France » et « français ». Par la suite, la langue a continué son évolution. Avec l'usage, la langue orale s'est de plus en plus éloignée du latin populaire. Parallèlement, le français a continué de s'enrichir en empruntant des mots à d'autres langues ou en créant de nouveaux mots, au fur et à mesure des besoins. La plupart des termes français sont issus du latin, mais d'autres langues ont aussi marqué l'histoire de notre langue. Le français a en effet emprunté de nombreux termes à d'autres langues et ce dans des contextes historiques, culturels ou sociologiques assez précis.

Ancrage théorique : définitions de quelques concepts.

« Les mots français ont trois origines possibles :

_ Ce que l'on appelle le fond primitif, c'est-à-dire le vocabulaire latin « vulgaire » que l'on parlait en Gaule ;

_ Ce que l'on appelle les emprunts, c'est-à-dire le vocabulaire emprunté à une autre langue ;

_ Ce que l'on appelle les formations indigènes, c'est-à-dire le vocabulaire créé en France à partir de mots déjà existants ou de contextes régionaux, sociaux, historiques, etc. »

(Microsoft Encarta Junior 2009).

II-1- Qui est Mouloud Feraoun ?

C'est un écrivain algérien kabyle d'expression française, né le 8 mars 1913 dans le village de Tizy Hibel, en Haute Kabylie (ancienne commune de Fort-Nationale actuel Aine El hammam).

Son nom est Ait Chabane, Feraoun étant le nom attribué par l'état civil français.

Mouloud Feraoun fréquente l'école de Tizy Hibel à partir de l'âge de sept ans.

En 1928, Mouloud Feraoun est boursier à l'école primaire supérieure de Tizy Ouzou.

En 1932, il est reçu au concours d'entrée de l'école normale de Bouzaréah (actuel école normale supérieure en lettres et sciences humaines).

En 1935, il est nommé instituteur à Tizy Hibel, il en exerce de 1935 à 1952 dans sa région natale où il se marie et entreprend, en 1939 la rédaction d'un récit autobiographique autour du personnage de Fouroulou Menard (anagramme de Mouloud Feraoun) qui deviendra *Le fils du pauvre*.

En 1946, il est muté à Taourirt Moussa.

En 1952, il est nommé directeur du cours élémentaire de Fort-Nationale, et en 1957 directeur de l'école Nador de Clos –Salembier.

En 1960 Mouloud Feraoun est inspecteur des centres sociaux à Château – Royal près de Ben Aknoun. Il est assassiné par l'OAS (organisation armée secrète), avec cinq de ses collègues le 15 mars 1962 (venant d'avoir 49 ans) à quatre jours seulement de l'entrée en

Ancrage théorique : définitions de quelques concepts.

vigueur du cesser – le –feu qui mettant fin à huit années de guerre en Algérie sur son lieu de travail.

Mouloud Feraoun a écrit :

-Le fils du pauvre,-La terre et le sang, -Jours de Kabylie, -Les chemins qui montent, - Les poèmes de Si Mohand, -Journal 1955-1962, -Lettres à ses amis,-L'anniversaire, -La cité des roses. (Publié à titre posthume par les éditions Yamcon, Alger, 2007).

II-2-Place du roman *Le fils du pauvre* et son auteur Mouloud Feraoun :

Fait partie de la littérature maghrébine de la langue française ,une littérature qui mène son auteur à jouer le rôle de porte – parole ,son apparition est coïncidée avec la montée de la revendication nationale, liée à la fin de la seconde guerre mondiale, elle développe des thèmes spécifiquement maghrébins , *Le fils du pauvre* est un miroir par excellence de celle –ci .

« J'ai écrit *Le fils du pauvre* pendant les années sombres de la guerre, à la lumière d'une lampe à pétrole, j'y ai mis le meilleur de mon être Mouloud Feraoun dans l'effort algérien ».(Mouloud Feraoun).

Selon un classement par génération de la littérature maghrébine, Mouloud Feraoun appartient à la génération des fondateurs, il en est le plus âgé (né en 1913) ,son roman *Le fils du pauvre* était la première œuvre de cette période en 1950, une génération qui est considérée comme la génération des classiques qui ont produit les œuvres les plus marquantes de la littérature et les plus étudiées de par le monde ,une littérature des descriptions réalistes, ou la revendication identitaire se mêlé au témoignage ethnographique, mais au même temps se dessine un tableau réaliste et critique de la famille et de la société, et dont la langue française n'est q un seule moyen d'expression de se dévoiler et de révéler avec une liberté et impudeur.

En 1939, il entreprend la rédaction d'un récit autobiographique autour du personnage de Fouroulou Menard qui deviendra *Le fils du pauvre*, achevé en 1949, refusé chez l'éditeur Charlot par Jean Amrouche, il est publié une première fois en 1950 à compte d'auteur et obtient le Grand Prix littéraire de la ville d'Alger qui consacre pour la première fois un auteur non européen.

Ancrage théorique : définitions de quelques concepts.

En prévision du centenaire de la naissance de Mouloud Feraoun en 1913, une Fondation Mouloud Feraoun pour la culture et l'éducation populaire a été créée le 12 mai lors d'une assemblée constitutive à Alger, à l'invitation de son fils Ali Feraoun.

Outre la réédition et la diffusion des œuvres de Mouloud Feraoun, cette fondation travaille à la transmission des valeurs humanistes défendues par l'auteur assassiné il y a 50 ans.

III) La lexicologie :

III-1-Définition de la lexicologie :

La lexicologie comme discipline s'inscrit dans le domaine des sciences du langage, une branche très importante et pesante. Chaque langue possède un lexique spécifique qui la distingue d'autres langues, Nous avons consulté de divers ouvrages qui nous a permis de cueillir les définitions choisies suivantes ;

« La lexicologie est l'étude des structures du lexique, c'est –à-dire la description (à la fois grammaticale et sémantique) des relations qui s'établissent entre les unités du lexique. »(Franck Neveu, Dictionnaire des sciences du langage, p.125.)

« La lexicologie est une branche de la linguistique qui étudie les propriétés des unités lexicales de la langue appelées lexies ». (Alain Pol guère, Lexicologie et Sémantique lexicale, p.45)

« L'étude du lexique d'une langue donnée montre à quel point celui-ci est complexe et hétérogène .bien souvent, nous en avons une connaissance entièrement intuitive. Nous savons employer les mots, mais nous sommes bien embarrassés lorsqu'il s'agit de les définir. C'est la principale difficulté à laquelle se heurte la lexicologie, discipline qui décrit les mots hors de leur emploi. » (Siouffi, D-Van Raemdonck, 100 fiches, p.43).

Christian Touratier, la définit par son objet d'étude, en la mettant en relation avec la sémantique, et va au bord des champs lexicaux et sémantiques, il déclare ainsi dans son ouvrage *La sémantique*, à la page 22.

« C'est une partie de la sémantique : elle a pour objet l'étude du sens des unités lexicales, c'est-à-dire des unités simples ou complexes qui appartiennent au lexique ou au vocabulaire d'une langue donnée. C'est en fait la sémantique lexicale, qui s'efforce

Ancrage théorique : définitions de quelques concepts.

notamment de définir le signifié des unités lexicales et de situer ces unités dans des microsystemes, appelés champs sémantiques ou champs lexicaux. Par contre le sens des morphèmes grammaticaux, des fonctions ou des structures syntaxiques n'est pas de son ressort. »

III-2-Objet de la lexicologie :

La lexicologie étudie le lexique et le vocabulaire d'une langue donnée, le sens du mot et des unités lexicales.

« La lexicologie a pour tâche d'inventorier les unités qui constituent le lexique, et de décrire les relations entre ces unités. Le lexique en effet n'est pas une simple liste, qu'on ne pourrait ordonner que par l'ordre alphabétique ; il s'organise sur les deux plans du sens et de la forme :

_ La sémantique lexicale étudie l'organisation sémantique du lexique ; elle analyse le sens des mots et les relations de sens qu'ils entretiennent entre eux ;

_ La morphologie lexicale étudie l'organisation formelle du lexique ; elle analyse la structure des mots et les relations de forme et de sens qui existent entre eux.

Ces deux aspects concourent à construire une structure complexe, elle-même insérée dans l'ensemble du système de la langue. (Alise LEHMANN, Françoise MARTIN-BERTHET, Introduction à la lexicologie, p.15.).

Dans l'ouvrage 100 fiches, nous trouvons une explication précise de l'objet de la lexicologie, qui démontre la richesse d'une langue donnée, et la signification des mots.

« L'étude du lexique d'une langue donnée montre à quel point celui-ci est complexe et hétérogène .bien souvent, nous en avons une connaissance entièrement intuitive. Nous savons employer les mots, mais nous sommes bien embarrassés lorsqu' 'il s'agit de les définir. C'est la principale difficulté à laquelle se heurte la lexicologie, discipline qui décrit les mots hors de leur emploi. » (G Siouffi, D-Van Raemdonck, 100 fiches, P.43).

Bref, l'objectif de cette discipline a été un point de recherche, en générale les linguistes s'accordent dans la fonction d'étudier le lexique d'une langue donnée et la structure des unités lexicales, en plus elle essaie de définir des champs lexicaux et sémantiques.

III-3- Relation avec les autres domaines :

La lexicologie a un rapport très important avec les autres disciplines des sciences du langage, bien souvent, le lexique étudié par cette discipline est la matière d'étude de tous les domaines.

« Le lexique est lié à la syntaxe, puisque les mots sont employés dans des phrases.

Le sens des énoncés n'est pas seulement fait du sens des mots qui les composent : il dépend aussi de la syntaxe de la phrase et de la situation d'énonciation. La sémantique lexicale est donc une partie de la sémantique, étude du sens. »(Alise LEHMANN, Françoise MARTIN-BERTHET, Introduction à la lexicologie, p.15).

Bernard Pottier indique une relation complémentaire entre le lexique et la grammaire, il l'explique dans son ouvrage :

« Les deux ouvrages traditionnels dépositaires d'une langue sont le dictionnaire et la grammaire. Mais l'un fait obligatoirement référence à l'autre. Une lexie entraîne un certain nombre de pression, sémantique ou syntaxique, sur son entourage. »(Sémantique générale, P.35).

IL résulte son idée en disant que les morphèmes lexicaux et les morphèmes grammaticaux sont liés continument.

III-4-Le lexique et le vocabulaire :

Le lexique et le vocabulaire sont étudiés par la lexicologie, le premier concerne la langue, le second renvoie à l'individu.

« L'ensemble des mots d'une langue constitue son lexique. Cet ensemble est structuré par des relations entre ses unités ;il se diversifie selon un certain nombre de variables ; il n'est pas clos, et ses contours ne sont pas fixés de manière absolue ».(Alise Lehmann, Françoise MARTIN-BERTHET, Introduction à la lexicologie, p.27.).

« L'unité du lexique est le mot ; L'identité d'un mot est constituée de trois éléments : une forme, un sens et une classe syntaxique. [...] Un mot résulte de l'association d'un sens donné à un ensemble de sons donné susceptible d'un emploi grammatical donné ». (A Meillet, Linguistique et linguistique générale, Champion, p. 30).

La notion du vocabulaire est liée à celle du lexique.

Ancrage théorique : définitions de quelques concepts.

« Le vocabulaire d'un individu est le sous-ensemble du lexique d'une langue donnée contenant les lexies de cette langue que maîtrise l'individu en question. »(Alain Polguère, *Lexicologie et sémantique lexicale*, p.93).

« Un vocabulaire, c'est l'ensemble des vocables répertoriés dans un corpus. » (Marie-Françoise MORTUREUX, *La lexicologie entre langue et discours*, p.123).

III-4-a-Lexème et vocable :

« Le mot lexical, ou lexème, est celui qui fournit l'entrée du dictionnaire (voir lexicologie). Il apparaît comme la forme basique du mot graphique, dépourvue de toutes les variations formelles possibles : l'adjectif est signalé au masculin singulier, le verbe à l'infinitif... C'est ce mot lexical qui sert de base au classement des parties du discours. »(G. Siouffi. D.VAN RAEMDONCK, 100 fiches, P.132.).

« Sont des morphèmes lexicaux. Ils assurent la spécificité sémantique d'un mot, par distinction avec les grammèmes(ou morphèmes grammaticaux), qui ont pour fonction de marquer les rapports morphosyntaxiques et sémantiques entre les constituants de l'énoncé ». (Franck Neveu, *Dictionnaire des sciences du langage*, p.214).

« Le lexème est une généralisation du signe linguistique de type mot-forme : chaque lexème de la langue est structuré autour d'un sens exprimable par un ensemble de mots-formes que seule distingue la flexion. » (Alain Polguère, *Lexicologie et sémantique lexicale*, p.50.).

Alain Polguère, dans ce même ouvrage et à la page 59, définit le vocable par ses caractéristiques, il déclare :

« Un vocable est un regroupement de lexies qui ont les deux propriétés suivantes :

- 1 -elles sont associées aux mêmes signifiants ;
- 2-elles présentent un lien sémantique évident ».

III-4-b-La lexie :

L'unité constitutive du lexique s'appelle la lexie, c'est donc l'unité de description du lexique.

Les lexies d'un même champ sémantique n'appartiennent pas forcément à la même partie du discours.

« La lexie fait l'objet de tout un chapitre, comme cela le cas pour le signe linguistique. En effet, la notion de lexie ne se laisse pas facilement isoler et, pour la définir, il faut en fait mettre au jour et expliciter tout un réseau de notions intimement liées. Un peu comme si tirait sur le fil d'une pelote de laine jusqu'à ce qu'elle se déroule entièrement ». (Alain Polguère, Lexicologie et sémantique lexicale, p.45.) .

III-4-c-Champs lexical :

Un champ lexical peut se composer :

- De mots appartenant à la même famille parce que formés sur le même radical.
- de synonymes.
- de mots ayant un rapport de sens étroit avec le thème considéré.

On peut citer plusieurs champs lexicaux dans un même texte ou un même énoncé.

« L'appellation de ces champs varie parfois, mais on peut distinguer : les champs lexicaux, qui rassemblent des mots de sens voisin(le champ lexical de la peur, par exemple) ».

(G. Siouffi D. VAN Raemdonck, 100 fiches, p.43).

III-5-Le lexique français :

Le lexique français comme les lexiques des autres langues, possède des particularités énormes, il est hétérogène et complexe, contient des emprunts à d'autres langues.

« A tout point de vue, les lexiques de la plupart des langues apparaîtront comme des ensembles composites, hétérogènes. Le lexique français par exemple, est composé en grande partie de mots d'origine latine, mais aussi de mots d'origine grecque, gauloise, saxonne, arabe, celtique, etc. ». (Gilles Siouffi et Dan Van Raemdonck, 100 fiches, p.126).

III-6-Lexique général et lexique de spécialité :

La diversité des domaines de la vie impose l'existence de nombreux lexiques de spécialité qui couvrent les lexèmes voire les unités lexicales concernant la spécialité en question.

« Le lexique d'une langue ne comporte pas que des mots connus de tout le monde ; il comporte également un certain nombre de termes réservés à des contextes bien précis, techniques ou socioprofessionnels. C'est pourquoi on distingue dans le lexique un premier sous-ensemble formé par le lexique général, étudié par la lexicologie, et un second sous-ensemble, formé par les lexiques de spécialité, et à propos duquel on parle de terminologie.

La terminologie consiste à régler le sens d'un mot dans son emploi technique (lexique de la chimie, de la justice, de la cuisine...). Dans des domaines techniques, le terme lexique recevra ainsi le sens de « glossaire des termes particuliers à ce domaine ». (G. Siouffi. D.

VAN RAEMDONCK, 100 fiches, p. 126).

III-7-a-Emprunt :

Toutes les langues du monde ont emprunté à d'autres langues quelques mots qui constituent leur lexique. Il est terme apporté d'une langue à une autre selon le cas.

« Désigne un processus selon lequel une langue acquiert une unité lexicale intégrée au lexique d'une autre langue. L'étendue temporelle de ce processus est très variable et très déterminée. Le terme d'emprunt a une valeur très large en lexicologie. Elle couvre celle de xénisme. Elle couvre également celle de calque ». (Marie-Louise Moreau, Sociolinguistiques concepts de base, p.141).

L'emprunt s'intègre dans la langue cible, et entre dans les procédés de la structure de celle-ci. Il est utilisé par le locuteur de manière consciente, contrairement à l'interférence.

« Un emprunt est un mot, un morphème ou une expression qu'un locuteur ou une communauté emprunte à une autre langue, sans le traduire. Le terme emprunt est généralement limité au lexique, même si certains auteurs l'utilisent pour désigner l'emprunt de structures [voir Calque] ». (Marie-Louise Moreau, Sociolinguistiques concepts de base, p.136).

III-7-b-Xénisme :

Le xénisme est un cas spécifique de l'emprunt, il est utilisé dans une langue étrangère au cas de besoin, selon l'intention du locuteur.

« Xénisme est réservé à l'emprunt qui correspond à une réalité étrangère (apartheid, toundra). » (Alise LEHMANN, Françoise MATIN-BERTHET, Introduction à la lexicologie, P. 28).

« On appelle parfois xénisme la première étape du processus d'emprunt d'un mot à une langue étrangère ». (Franck Neveu, Dictionnaire des sciences du langage, P. 372).

III-7-c-Calque :

Le calque est aussi couvert par l'emprunt, c'est un mot rapporté d'une langue à une autre, on l'appelle aussi emprunt lexicale.

« Lorsqu'un mot étranger fait l'objet d'une traduction directe, on parle de calque. Ainsi, l'emploi de souris en français au sens de »boîtier connecté à un ordinateur « est un calque de l'anglais mouse. » (G. Siouffi. D. VAN RAEMDONCK, 100 fiches, p. 126).

« Les calques peuvent être anciens et figés dans la langue ou plus récents, dus à l'expansion régulière du vocabulaire. On en rencontre beaucoup dans le vocabulaire scientifique, qui a un besoin fréquent de néologisme». (Marie-Louise Moreau, Sociolinguistique concepts de base, p. 64).

III-8- L'étymologie :

Les mots en général ont une histoire d'évolution à travers les époques et au fil des siècles. L'étude de leur histoire s'appelle l'étymologie. Son objet est d'étudier l'origine des mots.

Le mot « étymologie » signifie « le vrai sens d'un mot ».

« L'étymologie consiste à établir des relations entre un mot et son étymon, c'est-à-dire le mot duquel il vient, son ancêtre en quelque sorte .L'étymologie permet souvent de comprendre le sens des mots d'aujourd'hui, et de retracer leur histoire afin de saisir leur sens dans certaines utilisations ». (Microsoft Encarta Junior 2009).

III-9-Les doublets.

« Les doublets sont des mots qui ont la même étymologie mais qui n'ont cependant pas suivis la même évolution dans la langue :

_ L'un des deux mots a suivi la lente évolution de la langue française (du latin vulgaire, c'est-à-dire le latin parlé en Gaule romaine, à l'ancien français et au français moderne) ;

_ L'autre mot a été emprunté plus tardivement au latin, souvent pour un usage scientifique. »

(Microsoft Encarta Junior 2009).

III-10-L'apparition des nouvelles unités lexicales (Lexicalisation) :

La lexicalisation consiste à créer de nouvelles unités lexicales complexes à partir d'unités simples.

« La création de nouveaux mots (voir morphologie) peut se faire par dérivation (par adjonction de préfixe à une base : pré-histor-ique) ou par composition.

Dans ce dernier cas, le français se dispose de plusieurs possibilités qui aboutissent toutes au même résultat : une suite de plusieurs mots graphiques fonctionne comme un mot simple.

Le procédé par lequel on relie plusieurs unités lexicales pour les considérer comme des mots simples s'appelle lexicalisation.

_ On peut par exemple fusionner plusieurs unités lexicales en une seule (le nom entracte). On peut aussi relier deux unités lexicales au moyen d'un trait d'union, indice de lexicalisation (l'adjectif sourd-muet, le nom qu'en –dira-t-on).

Un troisième phénomène consiste dans le figement de la suite d'unités, sans aucune marque particulière (le nom pomme de terre). Ce phénomène de figement est la première étape de la lexicalisation. Il se rencontre également avec des unités qui jouent le rôle de verbe (prendre part...), de préposition (au début de...) ou d'adverbe (dans la foulée...). On parle dans ces cas, de locution verbale, prépositionnelle ou adverbiale. » (G. Siouffi. D. VAN RAEMDONCK, 100 fiches, p. 168-169).

III-11-Dérivation et composition :

Un mot dérivé est un mot construit par dérivation, qui s'effectue en ajoutant à un radical, un préfixe, un suffixe ou parfois les deux pour former un autre mot.

Les mots composés d'un radical, d'un préfixe et /ou d'un suffixe s'appellent aussi des mots dérivés.

L'ensemble des mots dérivés d'un même radical est la famille de mots.

Le préfixe se place avant le radical tandis que le suffixe se place après.

Le préfixe ne change pas la catégorie grammaticale du mot. Par exemple, le verbe (rouler) auquel on ajoute un préfixe dé- donne un dérivé (dérouler) qui est lui-même un verbe.

Un suffixe quant à lui, peut changer la nature du mot. On peut, par exemple, former avec l'adjectif (naturel), l'adverbe (naturellement).

On peut aussi transformer, grâce à des préfixes, un mot en son contraire :

Soucient / insouciant.

Il existe également des couples de préfixes et de suffixes de sens contraires.

« Un mot composé est un mot construit à partir d'autres mots mais qui a un sens qui lui est propre (belle-mère n'est pas forcément jolie).

Les mots entrant dans la composition d'un mot composé sont soudés (exemple : un tournevis), juxtaposés (exemple : une chaise longue), reliés par un trait d'union (exemple : une machine à laver). Les mots composés sont le plus souvent des noms composés, qui sont formés selon le cas ;

_ De deux noms (exemple : un bateau mouche) ;

_ D'un nom et d'un adjectif (exemple : une basse-cour) ;

_ D'un nom et d'un verbe (exemple : un porte-parapluie) ;

_ D'une préposition (ou d'un adverbe) et d'un nom (exemple : un après-midi). » (Ps://www.assistancescolaire.com)

IV) La lexicographie et la lexicométrie :

IV-1- La lexicographie :

La notion de lexicographie est bien liée à la notion de lexicologie, sauf que la lexicographie a pour objet la rédaction du dictionnaire. Il désigne également l'ensemble des techniques requises pour cette rédaction.

« La lexicologie et la lexicographie se sont constamment inspirées mutuellement, mais l'objet « langue » et l'objet « dictionnaire » sont de natures différentes. »

(Alise LEHMANN, Françoise MATIN-BERTHET, Introduction à la lexicologie, P. 16).

« Elle a un aspect plus empirique, c'est avant tout « La technique de confection des dictionnaires », et éventuellement « L'analyse linguistique de cette technique ». (*Dubois et Alu, 1973, 289*). (Christian Touratier, La sémantique, p. 22.)

Pour trouver le sens que l'on cherche, il faut parfois lire tout l'article. Les exemples ou les citations aident souvent à comprendre le sens d'un mot. Il faut aussi faire attention aux mots qui ont la même orthographe mais pas le même sens, comme le moule et la moule (masculin et féminin).

IV-2-Qu'est-ce qu'un dictionnaire ?

C'est un ouvrage qui présente les mots par ordre alphabétique, donne le sens de chacun d'eux et fournit des informations sur leur orthographe, leur genre, leur catégorie grammaticale, leur registre de langue (langage familier, langage courant ou soutenu etc.), leur étymologie et leur emploi.

« Dès le XIX^e siècle, les grands noms des dictionnaires modernes s'imposent. Les héritiers des premiers ouvrages de Pierre Larousse ou Paul Robert font aujourd'hui encore partie de notre vie quotidienne. » (Microsoft Encarta Junior 2009).

Les différents sens du mot sont indiqués par des numéros (1, 2, 3, etc. Et quand il y'a de nombreux par I, II, III, etc.)

Un mot peut avoir plusieurs sens, notamment quand il est utilisé au sens propre et au sens figuré : c'est ce qu'on appelle la polysémie.

IV-3-La lexicométrie :

« Est une méthode d'analyse quantitative des unités lexicales réalisées dans un corpus textuel homogène et clos, fixé sur un support électronique. Elle est directement liée à la pratique discursive. »

« Son objectif : conforter, à partir d'hypothèses explicitement formulés, les emplois des unités lexicales du corpus en prenant compte les variables internes et les variables externes, qui permettent de contextualiser ces faits linguistiques et d'assurer une analyse interprétative ouverte en particulier à la dimension sociohistorique des textes. »

(Franck Neveu, Dictionnaire des sciences du langage, p.215.).

V) La sémantique :

V-1-La définition de la sémantique :

La notion de la sémantique est assez vaste et complexe que l'on peut définir de manière adéquate et parfaite. C'est encore, y' a toujours des recherches de plusieurs linguistes sur la meilleure description correspondant à celle-ci. Ainsi, nous avons consulté de nombreux ouvrages et collecté de diverses définitions de spécialistes chercheurs, dont nous allons citer quelques résultats de leurs tentatives.

La sémantique est un mot qui a été inventé par le linguiste français Michel Bréal, pour désigner les lois qui président à la transformation des sens, donc c'est la science des significations : Christian Touratier déclare dans son ouvrage *La sémantique* : *« Il s'agit du féminin de l'adjectif grec sémantikós (« qui signifie, qui indique ») dérivé du verbe sēmainō («1) marquer d'un signe,2) signifier »), lui-même dérivé du nom sēma « signe », ce féminin en quelque sorte substantivé par Bréal est mis comme il le précise lui-même, pour « sēmantikē tēchnē, la science des significations, du verbe sēmainō « signifier » par opposition à la phonétique, la science des sons ».* (Bréal, 1897, p. 9-10) (Christian Touratier, la sémantique, p.9-10).

Dans l'ouvrage de 100 fiches, G.Sioufi et Dan Van Raemdonck débutent la fiche(21) intitulée (La sémantique) par : *« la sémantique peut être définie assez simplement comme étant la discipline qui étudie le sens dans le langage. Ce sens peut être rapporté à des unités, comme le « mot » ou la phrase. On peut encore estimer qu'elle fait l'objet d'une construction plus complexe mettant en jeu à la fois l'énoncé et l'énonciation. »* (G.Sioufi et Dan Van Raemdonck, 100 fiches, P. 48).

Ils finissent cette fiche par une récapitulation :

« À l'origine, la sémantique est partie de l'idée que le sens, dans le discours, faisant l'objet d'une construction similaire à un emboîtement d'unités : le mot, la phrase, le discours. Aujourd'hui, les travaux récents de la sémantique du discours suggère que ce qui régit le sens de nature infiniment plus complexe. Ainsi, la sémantique est amenée à prendre en compte de très nombreux paramètres linguistiques auxquels elle n'avait pas pensé au départ, et qui rendent sa tâche plus difficile ». (G.Sioufi et Dan Van Raemdonck, 100 fiches, p. 49).

La sémantique est limitée à l'intérieur de la linguistique à ce qu'on appelle la sémantique linguistique, qui n'a que deux objets d'étude : la signification des unités du lexique (la sémantique lexicale) et la signification des phrases (la sémantique de la phrase) ».

Depuis la création du mot sémantique par Bréal, des définitions partiellement différentes, ont été données à ce mot. Ces définitions dépendaient du domaine fixé à cette science.

Irène Tamba-Mecs les illustre par les trois citations suivantes :

« 1) "La sémantique est l'étude du sens" (J.Lyons, 1978,9).

« 2) "la sémantique est l'étude du sens des mots" (P. Guiraud, 1955,5).

« 3) "la sémantique est l'étude du sens des mots, des phrases et des énoncés" (P.Lerat, 1938,7).

En analysant ces citations, on constate que :

-La première définition est suffisamment large ; car le sens peut être l'objet d'étude de plusieurs domaines (philosophie, psychologie, ...) non pas seulement la sémantique : c'est une définition ouverte.

- La deuxième définition est plus restreinte et plus linguistique : l'étude du sens est limitée aux mots.

- La troisième définition élargit la sémantique à l'étude du sens des unités complexes (les phrases).

Ancrage théorique : définitions de quelques concepts.

Pour conclure, à la fin comme suit : « bref, la sémantique étudie et doit étudier tout ce qui est sens de la communication langagière, même si, dans le passé, elle ne l'a pas toujours fait ». (Christian Touratier, la sémantique, p. 11)

V-2-Objet de la sémantique :

La sémantique étudie le sens des mots, phrases, énoncés...

« Domaine de la science du langage qui prend pour objet d'étude le sens et les interprétations des unités significatives de la langue et de leur combinaison dans le discours ». (F. Neveu, Dictionnaire des Sciences du langage, p. 318)

[...] « La sémantique présente cependant pour particularité de s'intéresser au sens d'une manière exclusive ».

[...] « La sémantique se charge pour sa part d'interpréter la structure de la partie immergée de l'iceberg, autrement dit de rendre compte de tous les aspects de la signification que l'on ne peut pas mettre directement en relation avec des caractéristiques formelles mais qui appartiennent néanmoins au savoir partagé par les membres d'une communauté linguistique. Lorsque je choisis par exemple d'employer dans une phrase le mot homme plutôt que le mot chien, mon choix ne paraît déterminé en aucune façon par les propriétés formelles de ces mots- en l'occurrence leur composition sonore. Ces mots sont en effet inanalysables en unités signifiantes plus petites ». (Vincent. Nyckees, La sémantique, P. 11)

V-3-Types de sémantique :

François Rastier (Vocabulaire des sciences cognitives, article « Sémantique », PUF, 1998) distingue quatre approches dominantes de la problématique du sens. Ces quatre approches correspondent à quatre étapes dans l'évolution du domaine.

« La sémantique logique étudie les conditions de vérités des énoncés, et elle définit le sens comme une relation de dénotation entre des signes linguistiques et des entités du monde (monde réel ou monde possible). cette sémantique s'exerce principalement au niveau phrastique elle a évolué en sémantique formelle et décrit le sens en langue à partir des formalismes de la logique. la sémantique linguistique autonome définit le sens comme une relation linguistique entre des signifiés. Pour ce faire, elle exploite entre autres la notion de trait distinctif (sème) empruntée à la phonologie structurale. La sémantique psychologique définit le sens comme une relation entre des signes linguistiques et des opérations mentales

Ancrage théorique : définitions de quelques concepts.

ses applications ont, entre autres, aboutit à des théories de la compréhension des textes, et du prototype. la sémantique cognitive adopte également un point de vue mentaliste, mais elle oriente surtout l'étude du sens vers des questions relatives à l'expérience et à la conséquence, en cela elle rejoint la phénoménologie ».

(Franck Neveu, Dictionnaire des sciences du langage, p. 317).

V-3-1 Sémantique diachronique et synchronique :

La distinction saussurienne entre diachronie et synchronie, a apporté une révolution en linguistique. C'est ce qui va conduire à faire la distinction entre la sémantique synchronique, qui est une étude et une théorie des significations linguistiques dans un système linguistique donné à une époque donnée, et la sémantique diachronique, qui s'intéresse à l'évolution dans le temps du sens des mots.

V-4-a-Sème :

La notion de sème est indispensable et irrécusable pour l'étude précise du sens. Plusieurs définitions sont accordées à celle-ci, nous allons citer quelques-unes :

1-« *A partir du grec sêmeion, « signe ». L'analyse sémique (ou componentielle) appelle sème la plus petite unité de signification. Les sèmes ne sont pas susceptibles de réalisation indépendantes, c'est pourquoi ils ne peuvent être identifiés qu'à l'intérieur d'un signifié (sémème). Ils constituent des traits distinctifs de signification, et permettent une étude différentielle des signifiés dans un ensemble lexical donné formant un corpus. Les sèmes peuvent être dénotatifs. Ils relèvent en ce cas du système linguistique, dans la mesure où ils contribuent à la stabilité définitionnelle d'un mot, et sont dits inhérents. Les sèmes peuvent être connotatifs. Ils relèvent dans ce cas de normes sociales, voire de normes individuelles, sans perdre pour autant de leur valeur distinctive. Ces sèmes sont dits afférents. Les sèmes afférents sont nécessairement actualisés par une instruction contextuelle. ».* (Franck Neveu, Dictionnaire des sciences du langage, p. 318).

D'après cette définition, on reconnaît les types du sème ; sèmes dénotatifs, sèmes inhérents, sèmes connotatifs, sèmes afférents.

2-« Les sèmes constituent les données ultimes de la signification ».

(Jean Louis Chiss (al), Introduction à la linguistique française, p. 138).

Ancrage théorique : définitions de quelques concepts.

3-« Les sèmes des universaux substantiels...). Les traits sémiques doivent être formulés selon certains sémanticiens, en termes de conditions du monde référentiel, d'arguments ou d'indices référentiels.(François Rastier, Sémantique interprétative, p.18).

4-« Sème : trait distinctif de la substance du signifié d'un signe ». (Bernard Pottier, 1974, Linguistique générale, Théorie et description, p. 330).

V-4-b-Sémème :

La notion de sémème est également indispensable pour l'étude du sens. Voici quelques définitions de cette notion :

-« On appelle sémème « l'ensemble des traits sémantiques pertinents (ou sèmes) entrant dans la définition de la substance d'un lexème ». (Pottier, 1963,8) (Christian Touratier, La sémantique, p. 36).

On trouve une autre définition dans(le Dictionnaire des sciences du langage de Franck Neveu, p.319) :

« L'analyse sémique(ou componentielle) appelle sémème l'ensemble des sèmes d'un morphème, autrement dit le signifié de cette unité [...] On appelle archisémème l'ensemble des sèmes communs à plusieurs sémèmes ».

-«Le terme sémème (équivalent donc du phonème) désignera alors l'ensemble des sèmes caractérisant une unité lexicale ». ((Jean LOUIS Chiss (al), Introduction à la linguistique française, p. 137).

V-4-c-Classème :

« On appelle classème, en analyse sémique (ou componentielle), l'ensemble des sèmes générique d'un sémème ». (Franck Neveu, Dictionnaire des sciences du langage, p. 79).

V-4-d-Sémantème :

« Dérivé du mot sémantique. Le terme sémantème a tout d'abord désigné la substance sémantique (concept) d'un mot et il a notamment servi à distinguer entre les unités du lexique porteuses de sens (lexèmes) et les morphèmes grammaticaux (grammèmes), censés, dans cette perspective, en être dépourvus. Cet emploi est tombé en désuétude, et c'est dans le domaine de l'analyse sémique ou (componentielle) que le terme de sémantème est employé

Ancrage théorique : définitions de quelques concepts.

aujourd'hui. Il sert à désigner l'ensemble des sèmes spécifiques d'un sémème ». (Franck Neveu, Dictionnaire des sciences du langage, p. 318)

V-4-e-Taxème :

Cette notion se définit ainsi :

« Formé à partir du grec taxis, « arrangement, ordre ». On appelle taxème, analyse sémique, un micro ensemble lexical, composé d'unités qui ont en commun une zone de signification. Par exemple, l'ensemble: canapé, chaise, fauteuil, pouf, tabouret, emprunté à Bernard Pottier, forme un taxème. Un taxème est donc une classe de sémème qui partage le même sème générique ». (Franck Neveu, Dictionnaire des sciences du langage, p. 337).

« Un taxème d'expérience est constitué d'une série de signes dont les sémèmes ont un certain nombre de sèmes en commun, dans une situation socioculturelle donnée. » (Christian Touratier, La sémantique, p. 39).

A partir des définitions précédentes, on observe qu'il y a une relation entre sème et sémème. Cette relation se définit comme suit :

« On appelle archisémème l'ensemble des sèmes communs à plusieurs sémèmes ».
(Franck Neveu, Dictionnaire des sciences du langage, p.319).

VI) Les relations sémantiques :

Elles sont définies comme :

« Des relations de sens privilégiées entre les mots ou les expressions d'une langue. » (Vincent Nyckees, La sémantique, p.178).

« [...] La connaissance et le maniement de ces relations sémantiques sont essentiels dans l'apprentissage des langues étrangères ou celui de la langue écrite, Les dictionnaires recourent aussi largement à ces relations pour fixer le sens ou l'emploi exact d'un mot. Dans leurs définitions, ils situent ordinairement la signification du mot à l'intérieur d'une classe et prennent souvent la peine d'indiquer ses synonymes et ses antonymes. Enfant, et tout au long de notre vie, c'est encore à travers les relations sémantiques que nous apprenons quantité de mots de notre propre langue, que ce soit dans la conversation ou par la consultation des dictionnaires. » (Vincent Nyckees, La sémantique, p.179).

Ancrage théorique : définitions de quelques concepts.

« On appelle relation sémantique des relations de sens entre les unités lexicales d'une langue (notamment des relations d'équivalence, d'opposition, d'inclusion) relations dont on postule l'existence dans le savoir des usagers de cette langue, en synchronie, pour expliquer l'intercompréhension linguistique. » (Franck Neveu, Dictionnaire des sciences du langage, p.304).

Le terme de relations sémantiques vise tout à la fois des relations entre des unités lexicales différentes (relations dites externes : synonymie, antonymie, hyponymie, hyperonymie), et des significations différentes d'une même unité (relations dites internes : monosémie, polysémie, homonymie). (Franck Neveu, Dictionnaire des sciences du langage, p. 305).

VI-A- Les relations sémantiques externes :

Elles sont les relations qui concernent le sens entre des mots différents.

VI-A-1-La synonymie :

Le rapport de synonymie exprime la relation entre des signifiants qui sont interchangeables, sans varier le signifié. On peut avoir plusieurs conceptions à ce rapport :

« La relation entre deux ou plusieurs unités lexicales de formes différentes, mais présentant une même signification. Le seul critère décisif de cette identité de signification réside dans la substitution en contexte : deux ou plusieurs termes ou expressions seront dits synonymes si la substitution de l'un à l'autre dans un même énoncé permet d'obtenir deux énoncés de même signification. Ainsi redouter et craindre : Jean craint les orages. Jean redoute les orages. » (Vincent Nyckees, La sémantique, p.180).

« Selon une définition beaucoup plus étroite, des termes ou expressions ne peuvent être dits synonymes que lorsqu'ils sont interchangeables en tous contextes. »(Vincent Nyckees, La sémantique, p. 181).

« Est un type de relation sémantique externe (entre les mots) fondée sur une similarité de signification caractérisant des unités lexicales formellement distinctes. Au plan logique, la synonymie peut être décrite comme une équivalence résultant d'une implication symétrique selon laquelle p implique q et q implique

$$p [(p \rightarrow q)] \wedge [(q \rightarrow p)] \text{ »}.$$

(Franck Neveu, Dictionnaire des sciences du langage, p. 339)

Ancrage théorique : définitions de quelques concepts.

Et voici d'autres définitions trouvées dans le livre de Christian Touratier *La sémantique*, la page n° 105 :

« Dans une conception sémantique moderne, la synonymie est une relation de sens paradigmaticque qui se manifeste syntagmatiquement.

La synonymie est à la fois un reflet sémantique des catégories logiques d'inclusion et d'application. <...>

On appellera synonymie la relation reliant deux ou plusieurs lexèmes lorsqu'un même sémème définit leurs emplois.

*Si **A** et **B** sont deux signes, *m* et *n* les deux sémèmes qui définissent respectivement leur sens **A_m** et **B_n**, il y aura synonymie quand *m* et *n* sont identiques et appartiennent à l'intersection de ces deux signes linguistiques ».*

VI-A-1-2-Les types de la synonymie :

Dans le passage suivant nous allons faire sortir les types de synonymie :

[...] « On recense deux types de synonymie. Une synonymie absolue (ou totale), bornée aux unités mutuellement substituables dans tous les contextes, autrement dit, bornée aux unités qui, substituées les unes aux autres, ne font subir aucune modification sémantique à l'énoncé. [...] La synonymie relative (ou partielle), selon laquelle un seul énoncé où la substitution est possible suffit à attester la relation synonymique entre deux unités, reste l'hypothèse linguistique la plus acceptable. (Franck Neveu, Dictionnaire des sciences du langage, p. 339).

VI-A-2-L'antonymie :

L'antonymie est le rapport entretenu entre les mots qui sont du sens contraire (les antonymes).

- « L'antonymie est une relation sémantique caractérisée par une opposition de sens se manifestant entre deux unités lexicales différentes. On définit généralement les antonymes comme des contraires, c'est-à-dire comme des unités renvoyant à un même domaine de référence, mais sémantiquement incompatibles. A cet égard, l'antonymie peut être décrite comme une relation sémantique strictement opposée à la synonymie ». (Franck Neveu, Dictionnaire des sciences du langage p. 40).

Ancrage théorique : définitions de quelques concepts.

-«... des mots de sens contraire. La notion de contraire est toutefois comprise de différentes façons dans la langue courante. La notion linguistique d'antonymie reflète cette diversité : grand et petit ne s'opposent pas de la même façon que mâle et femelle ou acheter et vendre. Plus précisément, l'antonymie peut être définie comme une relation d'incompatibilité entre deux termes. Elle est à cet égard l'exact opposé de la synonymie ».

(Vincent Nyckees, La sémantique, p. 184).

« Les lexèmes qui ne sont pas synonymes peuvent n'avoir aucun rapport sémantique (par exemple jeune et grand dans des syntagmes tels que le jeune homme et le grand homme, ou être reliés sémantiquement de diverses manières. Il se peut qu'ils soient incompatibles, mais en fait dans une relation d'antonymie (par exemple vieux et jeune dans certains contextes, et vieux et neuf dans d'autres.). Les antonymes sont des lexèmes de sens opposé qui sont en exclusion logique, comme amour/haine, gros/maigre, tôt/tard, etc. ».

(Christian Touratier, La sémantique, p. 113).

VI-A-2-1- Les types d'antonymie :

Comme la notion de « contraires » est floue. On distingue plusieurs catégories d'antonymes (contraires) :

« Les antonymes dits complémentaires, ou polaire, ou encore contradictoires, sont des unités lexicales qui fonctionnent sur le modèle de la disjonction exclusive ; Les antonymes dits, scalaires, ou gradables, par distinction, prennent place dans des séries lexicales qui accueillent des unités énonçant des degrés intermédiaires entre les deux notions mises en opposition ; les antonymes dits réciproques, ou converses, forment des paires caractérisées par le fait que l'affirmation de l'une des deux propriétés appariées implique l'affirmation de l'autre avec permutation des arguments » (Franck Neveu, Dictionnaire des sciences du langage, p. 41).

Donc, il ne faut pas confondre antonymie stricte, complémentarité et réciprocité.

VI-A-3-Hyperonymie et hyponymie :

« Hyperonymie et hyponymie constituent les deux pôles d'une relation sémantique externe affectant deux lexèmes de manière réciproque. [...] On appelle hyponyme un lexème subordonné à un autre lexème qui lui est par conséquent superordonné, est qui est appelé

Ancrage théorique : définitions de quelques concepts.

hyperonyme. [...] La relation d'hyperonymie/ hyponymie est une relation transitive. » (Franck Neveu, Dictionnaire des sciences du langage, p. 183).

VI-A-4-La paraphrase :

« On appelle paraphrase la relation d'équivalence sémantique établie entre deux segments linguistiques. Deux énoncés peuvent être tenus pour paraphrastiques s'ils manifestent les mêmes conditions de vérité. La paraphrase sert notamment à identifier et à analyser les ambiguïtés ». (Franck Neveu, Dictionnaire des sciences du langage, p.260).

VI) B- Les relations internes :

Ces relations correspondent aux relations entre différents sens d'un même mot.

VI-B-1-Polysémie/monosémie :

« On appelle polysémie (vs monosémie), de manière générale l'existence d'une pluralité de signification pour un même vocable ». (Franck Neveu, Dictionnaire des sciences du langage, p. 283).

VI-B-2-Homonymie :

« Le terme d'homonymie désigne une relation de similarité formelle entre des unités du lexique présentant des significations différentes. Cette similarité peut être tout à la fois d'ordre phonique et graphique (homophonie et homographie) ». (Franck Neveu, Dictionnaire des sciences du langage, p. 181).

VII) Champ sémantique :

« La notion de champ sémantique sert à structurer le lexique en micro-systèmes. » (Franck Neveu, Dictionnaire des sciences du langage, p.76).

VIII) Rapport entre la lexicologie et la sémantique (sémantique lexicale) :

Après avoir traité les définitions ci-dessus, nous avons constaté un lien très important entre la lexicologie et la sémantique, une relation complémentaire, en effet, là où nous trouvons l'une des deux notions, l'autre notion intervient forcément. Ainsi que le champ sémantique ne peut se définir sans évoquer le champ lexical et vice-versa.

« La lexicologie : c'est une partie de la sémantique, elle a pour objet l'étude du sens des unités lexicales, c'est-à-dire des unités simples ou complexes qui appartiennent au lexique ou au vocabulaire d'une langue donnée. C'est en fait la sémantique lexicale qui s'efforce

Ancrage théorique : définitions de quelques concepts.

notamment de définir le signifié des unités lexicales et de situer ses unités dans des microsystèmes, appelés champs sémantiques ou champ lexicaux. » (Christian Touratier, La sémantique, p.22).

« La sémantique lexicale s'intéresse à la manière dont on peut décrire dans la langue les différentes acceptions. Elle essaie donc de classer ces sens, soit en les segmentant (ce qu'on peut faire au moyen de la notion de sème), soit en observant comment on peut les relier (certains mots peuvent faire l'objet d'un emploi en sens élargi, ou restreint, etc.) ». (G Siouffi D VAN, 100fiches, p.43.).

L'analyse sémique consacre le caractère complexe (composantiel) du sens lexical, et offre un moyen commode de représenter les ressemblances et les différences entre les mots, ou les valeurs du même mot. (Marie-Françoise MORTUREUX, La lexicologie entre langue et discours, p.91).

L'analyse sémique a une optique différentielle (c'est-à-dire contrastive) : elle vise à dégager les oppositions entre sémèmes d'un ensemble lexical clos. (Alise LEHMANN Françoise MARTIN BERTHET, Introduction à la lexicologie, p. 55).

« La sémantique lexicale se trouve par là même obligée de définir une méthode originale apte à rendre compte du lexique dans sa totalité, sans se limiter aux aspects de la signification directement explicable par des propriétés formelles. Cette discipline paraît ainsi inséparable d'une réflexion portant sur les mécanismes fondamentaux de la signification qui intéresse toute la linguistique. On verra comment elle parvient à dégager progressivement ses critères d'analyse en exploitant la très riche matière offerte par l'observation des langues et des échanges linguistiques ». (Vincent Nyckees, La sémantique, p. 11).



Ancrage méthodologique.

L'approche lexico-sémantique :

C'est une approche qui vise à étudier le sens des mots et des unités lexicales. Nous avons opté pour l'approche lexico-sémantique, qui comprend l'analyse du sens des mots et des relations du sens entre les mots, en effet, nous avons tenté de décrire le sens réel des lexèmes analysés.

« Le sens d'un mot peut s'élargir, se restreindre ou au contraire changer complètement ». (G Siouffi D VAN Raemdonck, 100 fiches, p.48.)

2) La démarche hypothético-déductive :

La déduction part d'une théorie ou d'une règle général et cherche à vérifier si celle-ci s'applique dans la situation observée ; Le chercheur doit choisir le procédé le plus adapté à son sujet et à l'état de développement de son domaine.

Dans l'intention d'effectuer une bonne analyse sur notre corpus, nous avons opté pour la démarche hypothético-déductive, qui comporte à formuler des hypothèses pour en déduire des conséquences observables en cherchant à les valider. Or, nous avons proposé quelques hypothèses dans le but de les valider à la fin de notre analyse.

3) La méthode quantitative :

Les méthodes dites quantitatives sont adaptées à une recherche systématique, sur un grand nombre des données (caractère extensif) supposant un traitement statistique, elles nécessiteront le choix de certaines variables, la démarche consistant en général à expliquer le phénomène étudié à un moment donné (variables explicatives).

La nature de notre travail de recherche implique une méthode quantitative, qui vise à adopter une recherche systématique (un traitement statique des données), consiste en général à expliquer un phénomène étudié(nous avons le cas des emprunts et xénismes).

4) Le choix du corpus :

Influencées par la littérature maghrébine de la langue française et ses acteurs algériens surtout, dont Mouloud Feraoun était sans conteste le chef de la première génération appelée la génération des fondateurs, par son œuvre initiale *Le fils du pauvre*, à travers lequel il a obtenu le Grand Prix littéraire de la ville d'Alger qui a consacré pour la première fois un auteur non européen. Notre choix est tombé sur ce roman pour sa valeur littéraire et historique, et son contenu plein de phénomènes que nous voulons les décortiquer.

5) Description du corpus :

5-1-La version.

Un roman de Mouloud Feraoun, son premier ouvrage et son chef-d'œuvre, paru en 1950 à compte d'auteur, et obtient le Grand Prix Littéraire de la ville d'Alger.

Il contient 128 pages sans compter les pages préliminaires ;

La préface : un portrait de l'auteur, le titre du roman, la maison d'édition.

La postface ; au-dessus, un extrait de ce roman de la page 49.

Au-dessous, un petit portrait de l'auteur, son nom, la maison d'édition (Dar El Houda), le prix, ainsi que les sites :

(Web: www.darelhouda.com).

(Facebook.com/darelhoudaed).

(E-mail: darelhoudaed@yahoo.fr).

La première page préliminaire est consacrée au titre du roman.

Le contenu comporte 127 pages, deux chapitres, le premier intitulé *La famille*, de la page 1 à la page 88. Le deuxième chapitre *Le fils aîné*, de la page 89 à la page 127.

La page 128 est réservée à la table des matières.

Dans la septième page préliminaire, on lit une citation d'A Tchekov :

« Nous travaillerons pour les autres jusqu'à notre vieillesse et quand notre heure viendra, nous mourrons sans murmure et nous dirons dans l'autre monde que nous avons souffert, nous avons pleuré, que nous avons vécu de longues années d'amertume, et Dieu aura pitié de nous... »

5-2-Résumé du roman :

Dans un village montagneux en Haute Kabylie Fouroulou est né d'une famille paysanne pauvre et misérable ; sa grand-mère Tassadit est courageuse et généreuse, son oncle Chabane est le frère unique de son père Ramdan, Fouroulou étant le fils unique des deux

Ancrage méthodologique

familles occupe une place considérable parmi tous et est supérieur à ses sœurs et ses cousines, mais par la jalousie Helima la femme de son oncle le déteste énormément.

La mort de sa grand-mère laisse son père et son oncle se séparer d'un seul foyer, et tout l'héritage se partage. Les deux familles travaillent d'arrache-pied pour montrer chacune d'elle à l'autre sa capacité et sa compétence de réussir.

Fouroulou est chanceux de pouvoir aller à l'école, ensuite d'obtenir de bons résultats, et joindre le collège à Alger. Il ne trouve pas de tendresse et d'affection chez ses parents autant qu'il les assure en allant chez ses tantes maternelles (Khalti et Nana). C'était ses meilleurs souvenirs de l'enfance, mais ce bonheur finit par la tristesse de toute la famille ; d'abord la mort de Nana en plein accouchement munie de son fils au cimetière. Khalti n'a pas pu assimiler la perte de sa sœur prise par la folie et apporte de la souffrance à la famille de sa sœur Fatma par sa surveillance et, et enfin, elle finit elle aussi par disparaître sans aucune trace ou espoir de l'attraper.

La naissance d'un nouveau garçon Dadar fait de Fouroulou le fils aîné après qu'il était unique, et réveille la rage impuissante de Helima. Le père tombe très malade et incapable de s'occuper de sa famille, là où la misère arrive à ses trousseaux, et après qu'il guéri part en France souhaitant gagner de l'argent, il revient après avoir subi un accident horrible, mais avec une pension qui peut améliorer la situation de la famille. Fouroulou réussit à ses études, brevet après brevet, et part à Alger pour continuer, tout espérant de rentrer à l'école normale, il rêve d'être instituteur.

Sa maman attend avec impatience son retour même par le diplôme. Son père l'encourage de n'avoir pas peur.

Conclusion :

La lexicologie et la sémantique sont une partie très essentielle de la linguistique qui étudie la structure du lexique et le sens des mots.

Les sciences du langage sont bel et bien complémentaires et chaque domaine offre de divers ajouts aux autres domaines réciproquement, la lexicologie et la sémantique sont liées de manière primordiale à tous ses domaines, et participent consciemment et/ou non dans l'application de chacun d'eux par l'utilisation du lexique et l'étude du sens. En outre, la littérature ne peut négliger l'étude du lexique des textes littéraires avant d'entamer l'analyse spécialisée.

Bref, comme les organes du corps humain sont rattachés et mobilisés pour assurer la fonction de la vie, les mots se sont répartis pour servir la langue.



Chapitre II : Analyse du corpus.

Introduction :

Nous allons obéir un texte littéraire à une analyse purement linguistique. L'étude lexicographique d'un roman implique une cohérente méthode d'analyse des éléments étape par étape ; or, nous allons décortiquer les procédés de la lexicologie, et le lexique utilisé notamment les emprunts et les xénismes afin de conclure l'objectif de l'auteur par cette utilisation et l'influence de l'hétérogénéité du lexique, ainsi que les relations sémantiques entretenues entre les unités lexicales différentes de la langue.

I)- Etude lexicologique du corpus :

I-1-L'étude des emprunts :

Dans l'obtention des résultats attendus, nous sommes contraintes d'expliquer le sens des emprunts à l'arabe et à tamazight aussi bien leur étymologie, abordés au long du roman étudié.

Tableau A :

| Emprunt | Etymologie | Définition | Nombre |
|-----------|---|---|--------|
| Bled : | De l'arabe بلد. | Région rurale isolée, en Afrique du Nord. | 1 |
| Kabylie : | De l'arabe. | Région historique et ethnolinguistique située dans le nord de l'Algérie, à l'est d'Alger. | 6 |
| Djemââ : | Mot arabe. | En Algérie, désigne les distincts ou communes des Kabyles. | 32 |
| Fellah : | De l'arabe فلاح fellah. | (Nom) : Paysans d'Egypte et d'Afrique du Nord. | 7 |
| Cadi : | De l'arabe قاض, provenant d'un verbe signifiant « juger, décider ». Il est à l'origine de l'Espagne alcald, en français alcade. | (Justice) (reli) Juge musulman qui remplit à la fois les fonctions civiles et religieuses. (Par extension) juge. | 4 |

Chapitre II : Analyse du corpus

| | | | |
|------------|---|---|----|
| Cheikh, | De l'arabe شيخ (« maître », « vieillard », « sage »). | Nom : chef de tribu chez les bédouins arabes. Titre d'honneur décerné à tout homme respectable et âgé. | 9 |
| Couscous: | De l'arabe كسكس (sens identique), de كسكس kaskasa (« moudre, pulvériser »), du tamazight : seksu. | (cuisine): Semoule de blé humidifiée et roulée pour en agglomérer les grains. Plat maghrébin à base de cette préparation, accompagné de légumes et de viande. | 21 |
| Café : | Emprunté au turc kahve, peut-être par l'intermédiaire de l'Italien caffè. Le mot turc vient de l'arabe قهوة, qahwa (« le vin en tant que stimulant de l'appétit »). | 1. Graines de caféier, ou poudre formée de ces grains torréfiés et moulus. 2. Boisson, généralement bue chaude, de couleur noir-brun, réalisée à partir de cette poudre. | 8 |
| Chéchia: | De l'arabe شاشية de même sens. | (Nom) : Bonnet rouge fabriqué dans la Tunisie. | 2 |
| Fouta: | De l'arabe فوطة | (Nom) : En Afrique du Nord, pagne tissé qu'on porte au hammam. | 5 |
| Marabout : | (1628) Du portugais maraboto, marabuto, lui-même de l'arabe مرابط murabit, moràbit, « moine-soldat » (littéralement « homme vivant dans un ribat » étant un couvent fortifié établi aux frontières pour lutter contre les infidèles voir almoravide) ; plus tard, muràbit vint à désigner un homme pieux, un ermite, un | (Nom): Nom de religieux très vénérés chez les musulmans, et qui se trouvent en assez grand nombre dans l'Afrique septentrionale. | 6 |

Chapitre II : Analyse du corpus

| | | | |
|----------------------|--|---|----|
| | <p>saint. Par métonymie, il s'appliqua au tombeau d'un marabout, puis à tout objet ou animal considéré comme sacré. (1575).</p> | | |
| Roumi : | <p>De l'arabe رومي, terme désignant un Européen, signifiant littéralement « Romain ». Les Arabes ont repris le qualificatif, qui est généralisé dans les pays musulmans de la méditerranée et finit par qualifier tous les Européens ou chrétiens (interchangeablement).</p> | <p>(Nom) : homme blanc de type européen et non musulman, dans le langage des musulmans d'Afrique du Nord.</p> | 2 |
| Burnous | <p>De l'arabe برنوس qui a aussi donné les variantes Albornoz et alburno avec l'article آل, al.</p> | <p>(Vêtement) Grand manteau de laine à capuchon d'origine berbère, qui se portait dans les pays du Maghreb.</p> | 9 |
| Zaouïa : | <p>De l'arabe زاوية (« coin, cellule d'un reclus, monastère »).</p> | <p>(Nom): Etablissement religieux où les docteurs de l'islamisme enseignent particulièrement la doctrine.</p> | 1 |
| Djenoun : (Djinn) | <p>De l'arabe « démon, bon ou mauvais » ; « caché, invisible ».</p> | <p>(Nom) : Démon, entité malfaisante moyen-orientaux.</p> | 10 |
| Taleb | <p>De l'arabe , étudiant ; candidat ; demandeur ; solliciteur.</p> | <p>(religion) Etudiant dans une université Coranique.</p> | 2 |

Chapitre II : Analyse du corpus

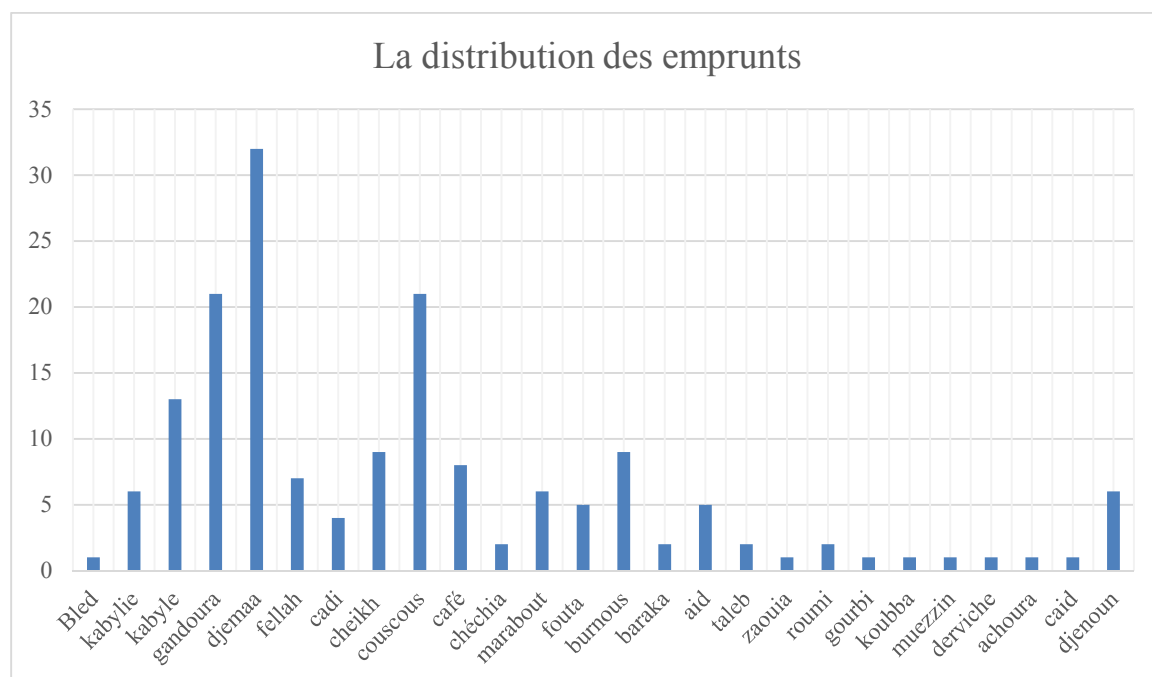
| | | | |
|------------|--|---|----|
| Aïd : | De l'arabe عيد « fête ». | Fête religieuse musulmane. | 5 |
| Kouba : | De l'arabe. | Nom : Petit monument signalant l'emplacement de la tombe d'un personnage honoré. | 1 |
| Gourbi : | De l'arabe dialectal maghrébin قربي. | (nom) Cabane, hutte d'Afrique du Nord. | 1 |
| Gandoura | De l'arabe algérien غندورة gandura qui vient du berbère qandur via l'espagnol alcandora. | (Nom) Tunique sans manche, d'origine Berbère, portée au Maghreb. | 21 |
| Derviche : | Via le turc dervis, du persan درویش. | (Nom) : Religieux musulman appartenant à une Confrérie. | 1 |
| Muezzin : | Du turc muezzin, lui-même issu de l'arabe مؤذن muaddin signifiant « celui qui fait l'appel » | (islam) Dans les pays musulmans, crieur attaché à une mosquée qui, en général du haut du minaret appelle à la prière à certaines heures. | 1 |
| Kabyle : | Emprunté à l'arabe. | (Adjectif): Originaire de Kabylie ou relatif à cette partie de l'Atlas algérien. | 13 |
| Baraka : | De l'arabe بركة. | (Nom) : Bénédiction ou protection divine. | 2 |
| Caïd : | De l'arabe | Gouverneur de province ou de ville Chez les Arabes. | 1 |
| Achoura : | De l'arabe عاشوراء, issu de عشرة, (« dix »), en référence au dixième jour. | (Religion) Fête religieuse musulmane célébrée dix jours après le jour de l'an musulman (le 1 mouharram de l'Hégire) | 1 |

(Français (Académie, 8^{ème} éd.)v5.1721099-C.Durville/http://ebooksgratuits.com)

Emmanuel Fouquet, Dictionnaire Universel de Poche.

Le Dictionnaire de français, 2011.

Et pour mieux découvrir la raison de leur utilisation, un classement par graphies des nombres des emprunts va nous aider à l'effectuer.



Commentaire :

L'utilisation des emprunts varie d'un mot à un autre, ce graphique montre que le mot djemââ, apparaît le plus souvent, ce qui marque l'attachement forte de l'auteur à sa société, suivi par les deux mots gandoura et couscous, qui indiquent une part essentielle de la tradition kabyle.

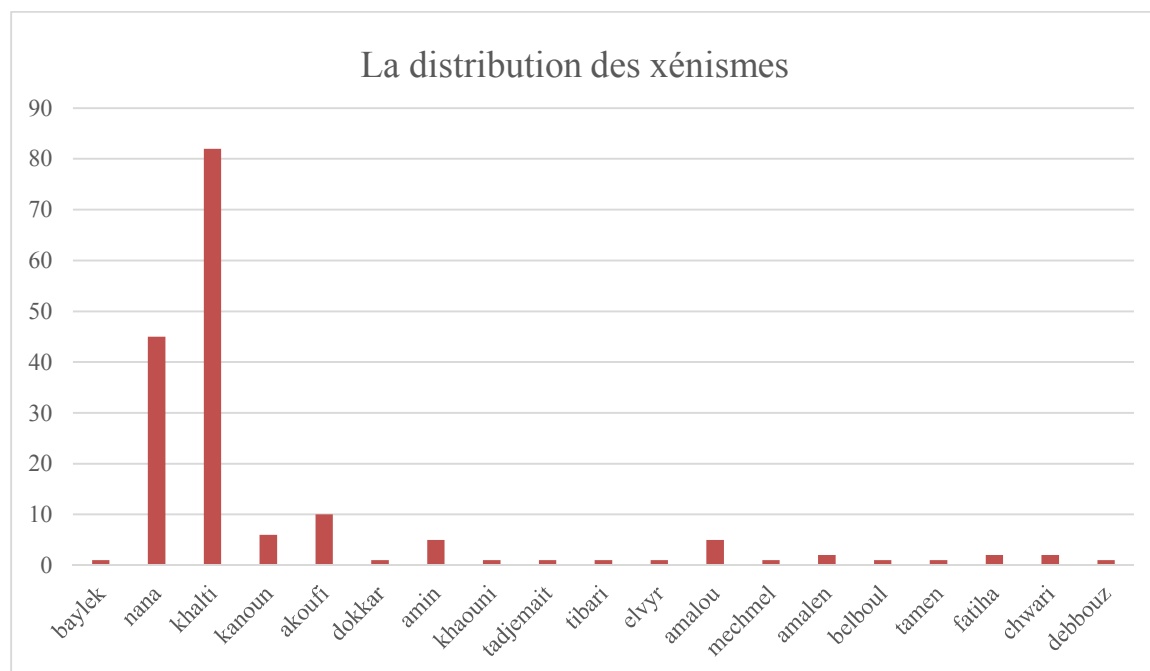
Dans le cas de gandoura, l'auteur avait la possibilité de le substituer par le mot (robe), et même chose pour les mots (fellah, bled, baraka, fouta, chéchia, cheikh...), par les mots (agriculteur, campagne, bénédiction, serviette, bonnet, maitre...) respectivement. Cela nous conduit à dire que l'auteur a intégré exprès ses emprunts et d'autre pour donner une particularité à ses écrits en créant un lexique propre à lui, et bien c'est lui qui dit : « *J'écris en français, je parle le français pour dire aux français que je ne suis pas français.* »

Chapitre II : Analyse du corpus

I-2 Les xénismes :

Comme les emprunts, les xénismes aussi ont été traité abondamment dans notre corpus :

| Xénisme | Un exemple tiré du roman | Nombre |
|------------------------|--|--------|
| Akoufi [akufi] | Elle seule ouvrait et fermait les <u>ikoufanés</u> . (p. 21) | 10 |
| Amin | Elle avait été remise par l' <u>amin</u> . (p. 96) | 5 |
| Amalen | C'est dans les olives qui se perdent que réside le bénéfice des <u>amalen</u> . (p. 65) | 2 |
| Debbous | Il brandissait tour à tour un <u>debbous</u> . (p. 37) | 1 |
| Baylek | Abandonner bêtement au « baylek »... (p. 111) | 1 |
| Chouarai [ʃwari] | La vieille tire non sans orgueil, du <u>chouari</u> , qui avait emporté le raisin à la ville. (p. 36) | 2 |
| Dokkar [dɔkkar] | Il ne faut pas négliger de suspendre au bon moment des <u>dokkars</u> aux figuiers. (p. 96) | 1 |
| Elvyr [ɛlvir] | A l'âge où ses camarades s'éprenaient d' <u>Elvyr</u> , lui, apprenait « Le lac ». (p. 125) | 1 |
| Fatiha | Ils décident de donner la <u>fatiha</u> . (p. 38) | 2 |
| Kanoun [khawni] | Dans le <u>Kanoun</u> , brûle en pétillant un feu clair de rameaux d'oliviers. (p. 74) | 6 |
| Khalti | <u>Khalti</u> ne discutait jamais ses ordres. (p. 41) | 82 |
| Khaouni | Elle fut veillée toute la nuit par une trentaine de vieux <u>Khaouni</u> . (p. 54) | 1 |
| Mechmel [mɛʃmɛl] | Pour mener paître au <u>mechmel</u> les habitués de ce troupeau. (p. 100) | 1 |
| Nana | <u>Nana</u> s'épuisait petit à petit. (p. 76) | 45 |
| Tadjemait [taʒmait] | Les bancs de la « <u>tadjemait</u> ». (p. 11) | 1 |
| Tamen | Les <u>tamens</u> esquissent quelques protestations pour la forme. (p. 36) | 1 |
| Tibari [tibari] | Le fameux prêt de <u>Tibari</u> qui a, jadis, tué et pétrifié une vieille sur les pitons de Djurdjura. (p. 23) | 1 |
| Amalou | Amalou est le champ d'oliviers et de figuiers. (p.85) | 5 |
| Belboul [belbul] | Le repas du jour-moitié couscous moitié belboul-est chauffé dans un grand plat d'argile rouge. (p. 65) | 1 |



Significations de quelques xénismes :

Amalou : fleuve plein d'arbrisseaux, autour de ce vivent des animaux sauvages.

Amalen : des gens qui prennent des oliviers des autres pour les cueillir, et à la fin ils partagent la récolte illégalement avec les propriétaires.

Amin : Le chef, le juge de la tribu. Rassurant des habitants de la tribu.

Akoufi : Grande jarre ou les kabyles cachent des figuiers secs et des céréales.

Baylek : mot d'origine turque qui veut dire, l'état.

Chouari : deux couffins fabriqués en halva étendus sur le dos d'un âne pour transporter les charges.

Dokkar : afin que les figes mûrissent bien, ils ont besoin de dokkars suspendus sur les branches de figuiers, pour assurer la fertilisation.

Debbous : un petit bâton.

Kanoun : ancien réchaud, qui s'allume par le bois.

Khaouuni : homme de religion,

Chapitre II : Analyse du corpus

Tadjemaït : rassemblée des kabyles.

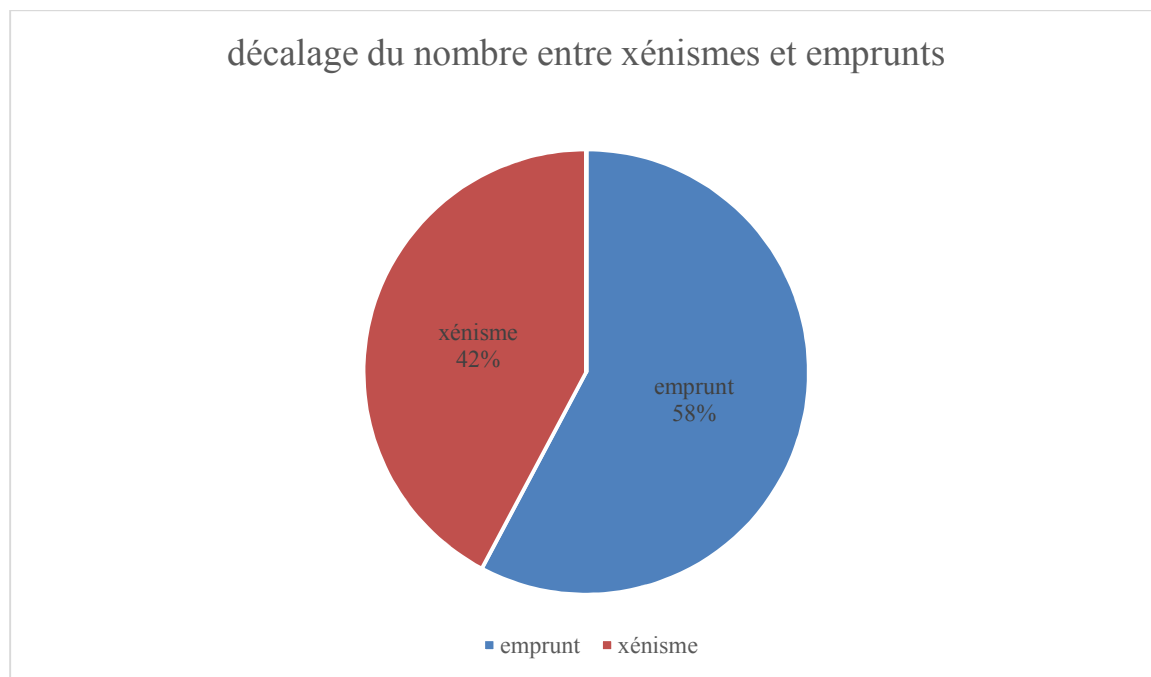
Tibari : une journée qui s'appelle (amerdhiln'tamgharth): février prêta une de ses journées à janvier qui voulait punir cette vieille.

Amerdhil : prêt.

Les significations ci-dessus ont été prises d'un doctorant en tamazight, après les avoir traduites en français. (Yeddou Ali, 4^{ème} année doctorat en langue et culture amazighe, à l'université de Brouira).

Nous allons montrer la distinction entre le nombre des emprunts et des xénismes :

| | |
|----------------|----|
| Xénisme | 19 |
| Emprunt | 27 |



Le décalage du nombre : emprunts/xénismes :

Le secteur ci-dessus nous montre le pourcentage d'apparition des emprunts et des xénismes dans le roman *Le fils du pauvre*.

Le nombre des emprunts dépasse celui des xénismes, ce qui signifie que les emprunts sont aussi abordés par un auteur francophone quelconque, cependant les xénismes berbères ne peuvent être évoqués que par un auteur kabylo phone. Cela donne à son texte une valeur stylistique,

Dans l'expression : Le repas du jour, moitié couscous, moitié belboul. Il a intégré simultanément un emprunt et un xénisme, Nous apercevons une beauté de littérature et une mixité des mots d'origine étrangère à la langue française. Se justifie par la volonté de mixer adéquatement des lexèmes distincts.

I-3-La Composition :

« La composition est un procédé qui consiste à fabriquer un mot nouveau par *juxtaposition* de mots existant déjà dans notre langue ou d'éléments empruntés aux langues anciennes. »(Sous la direction d'Alain Bentolila, Vocabulaire, p.87.).

Le roman est riche des mots composés de plusieurs sortes, ce qui démontre la pesanteur du vocabulaire de l'auteur. Nous allons étudier la nature de composition de quelques exemples tirés du roman en question.

I-3-a-deux noms juxtaposés :

Cadi-notaire ; dans l'expression : « Il se rendit le cœur gros chez le cadi-notaire. » (p.94)

Le mot (cadi-notaire) est composé de deux noms : cadi, et notaire.

Claire-voie: « Une faveur spéciale a doté l'un de ces bancs d'une toiture à claire-voie. »(p.11)

Les deux noms qui donnent ce mot composé sont, claire et voie.

Guet-apens: « Ils sont capables de lui tendre un guet-apens, puisque nous avons eu l'avantage le matin. », (p.35):

Ce sont deux mots guet et apens qui construisent le mot composé ci-dessus.

I-3-b-deux noms dont le second complète le premier, avec ou sans préposition :

-Pomme de terre, Dans l'expression : « Des pommes de terre, toujours des pommes de terre ! C'était facile à préparer, bon à manger. »(p.121.)

Le second nom terre complète le premier pomme avec la préposition de.

Ainsi pour les exemples que nous allons citer au-dessous.

-Cul-de-sac : « ..., juste en face d'une ruelle en cul-de-sac que barre à une vingtaine de mètres,... ».(p.11).

-Chef-d'œuvre: « Dans l'un des deux tiroirs, le chef-d'œuvre avorté git aujourd'hui, ». (p.9).

-Rez-de-chaussée, Dans l'expression : « Les chambres d'élèves occupent tout un côté carré :six au rez-de-chaussée, six au premier étage. »(p.119).

-Clin d'œil : « En un clin d'œil, » (p.83).

I-3-c-un nom et un adjectif ou un participe :

-Grand-mère, Dans l'expression : « Ma grand-mère à répéter qu'il l'avait aidé à élever le petit Ramdane. »(p.18).

Le mot est composé d'un adjectif grand, et d'un nom mère.

Même fonction pour ces deux autres exemples ;

-Sage-femme : « ... ma grand-mère, qui était la sage-femme du village,... ». (p.24).

-Petits-enfants : « Il ne voulait pas que d'autres s'installent sur ses terrains fussent-ils des gendres ou des petits-enfants. ».(p.20).

Dans ce dernier exemple, le mot compte-rendu est composé d'un nom compte et d'un participe passé rendu, du verbe rendre.

-Compte-rendu, Dans l'expression : « Cette formule apprise à l'école, lors d'un compte-rendu de rédaction. ».(p.97).

I-3-d-deux verbes :

-Peut-être: « IL faudra peut-être en attendant se résigner à l'hôtel. ». (p.114).

Le mot est composé du verbe pouvoir à la troisième personne du singulier (peut), et du verbe être à l'infinitif.

I-3-e-un mot invariable et un nom :

-Après-midi: « De retour à la maison, il sait qu'il aura à faire boire les bœufs à l'abreuvoir et que l'après-midi il retourna au champ pour rentrer les figues à l'intérieur du gourbi. »(p.92).

Le mot est composé d'un mot invariable après et d'un nom midi.

-Au hasard: « Ordinairement, elle ouvrait au hasard le portail d'une maison, se tenait sur le seuil et ne disait rien. ». (p.85)

Le mot invariable au avec d'autres noms forment de divers mots composés, comme le cas cité ci-dessus.

Le mot invariable en donne des mots composés par l'ajout à d'autres noms différents ;

-En haut : « Helima, la femme de mon oncle, est originaire du quartier d'en haut. ». (p.19).

- En vain ; Dans l'expression : « Le père essaya en vain de la rassurer. ». (p.113).

La préposition à forme un mot composé avec le nom fond.

-A fond : « Ils connurent à fond la bible et le Nouveau Testament. ». (p.120).

Le mot par peut lui aussi créer des mots composés différents, en l'ajoutant à d'autres noms ;

-Par contre : « ...ses nouveaux camarades par contre-quelques-uns d'entre eux... ». (p.116).

I-3-f-un adverbe et un participe :

-Arrière-pensée : dans l'expression « J'allais à l'école sans arrière-pensée. ». (p.51).

Arrière est un adverbe, pensée est le participe passé féminin singulier du verbe penser.

I-3-g-Un adjectif de couleur et un nom :

-Laurier-rose ; Dans l'expression : « ...une feuille de laurier-rose écrite des deux côtés. ». (p.92).

Le mot est composé d'une couleur rose et d'un nom laurier.

I-3-h-une expression :

-Vis-à-vis : dans l'expression « Son habitation peut avoir deux pièces en vis-à-vis (qui font douze coudées de large sur quatorze de long), une ou deux petites chambres pour le fils aîné ou l'étranger de passage. ». (p.14).

L'expression vis-à-vis, a le sens ici de en face.

-Tour à tour: « Il est tour à tour un maître sévère, ». (p.117).

-C'est-à-dire : « Elle n'était pas plus grande que moi et me ressemblait autant qu'une petite sœur à son frère, c'est-à-dire qu'on pouvait la reconnaître grâce à son foulard et à sa natte de cheveux longs. ». (p.24).

-Peu à peu : dans l'expression « ..., peu à peu, leur rêve de faire de moi le lion du quartier, plus tard le lion du village. ». (p.26).

Qui veut dire, en avançant lentement.

-Plus ou moins : « Les brins d'olivier sauvage s'entrecroisaient plus ou moins docilement. ». (p.31).

-Au fur et à mesure : dans l'expression « Au fur et à mesure que le père développe ses projets, Fouroulou le suivait avec surprise. ». (p.110).

Qui signifie, progressivement, à proportion, fait à fait.

-De temps en temps : « Azir qui n'est pas loin de lui se tourne de temps en temps pour l'encourager d'un sourire. ». (p.116).

-Tout à fait : dans l'expression « Menrad avait quitté ce brave homme tout à fait à l'aise, ». (p.117).

-Sans conteste : « Le meilleur moment de la journée était sans conteste onze heures, ». (p.51).

-Par acquit de conscience : « Pourtant, il murmura, par acquit de conscience. ». (p.110)

I-3-i-une phrase entière :

-Pince-sans-rire : dans l'expression « En réalité, c'est un pince-sans-rire, doublé d'un philosophe et d'un poète. ». (p.18).

-Rendez-vous: « Rendez-vous fut pris pour le lendemain matin. ». (p.115).

I-3-j-un adjectif et un participe :

-Parti-pris : dans l'expression « Mais il y mettait trop d'enthousiasme et de parti pris. ». (p.30)

Le mot est composé d'un nom parti, et du participe passé du verbe prendre pris.

Commentaire :

Même les emprunts ont été soumis au procédé de la composition, comme le cas de :

Çof rival, qui est composé d'un nom (Çof), et d'un adjectif (rival), et qui signifie (parti-concurrent).

I-4-La dérivation :

« La dérivation est un procédé qui consiste, à partir d'un mot de base, à fabriquer un mot nouveau, soit par addition, soit par suppression, soit par remplacement d'éléments appelés préfixes et suffixes, »(Sous la direction d'Alain Bentolila, Vocabulaire, p.69).

I-4-1-dérivation propre :

S'effectue au moyen :

I-4-1-a-D'un préfixe :

-Imprévisible : dans l'expression : « Il eut fallu de l'argent, une bête, des compagnons, suspendre son travail, laisser son champs et sa maison, accepter l'idée de risquer imprévisibles et ne pas trop compter sur la guérison ». (p.85).

Adjectif construit avec prévisible et le préfixe négatif in-

-Demi-pain : « Quelquefois, pour changer, ils prenaient à la hâte, vers onze heures, un repas froid ; un demi-pain pour deux,... » (p.122).

Dérivé du mot pain, avec le préfixe demi-

-Incohérente : « Il dit des choses incohérentes » (p.91).

Dérivé de cohérent par son féminin cohérente avec le préfixe in-

-Désillusionner ; dans l'expression : Deux petits voisins de mon âge ou à peine un peu plus grands, mais en tout cas plus éveillés, me désillusionnèrent eux aussi autant qu'ils le purent. (p.25).

Dérivé du verbe illusionner et le préfixe dés-.

I-4-1-b-D'un suffixe :

-Dédaigneusement : « Dans l'un des deux tiroirs, le chef-d'œuvre avorté git aujourd'hui, oublié, entre un cahier de roulement et des fiches de préparation comme le cinquième œuf de la fauvette que l'oiseau et ses petits laissent dédaigneusement dans le nid inutile ». (p.9).

Par le féminin de dédaigneux dédaigneuse avec le suffixe-ment.

-Heureusement : dans l'expression « Heureusement ! Pour le reste, il n'était pas nécessaire d'y aller par trente-six chemins ». (P.20).

Par le féminin d'heureux, heureuse, et le suffixe-ment.

-Supportable : « or un mal sans remède est toujours supportable ». (p.78).

Dérivé du verbe supporter, avec le suffixe-able.

-Appréciation : dans l'expression « Nos appréciations concordèrent ». (p.60).

Du verbe -apprécier avec le suffixe -ation.

- Reconnaissance : dans l'expression « Pour la première fois depuis le partage, il se rendit le cœur gros chez le cadri-notaire, apposer ses deux pouces au bas d'une reconnaissance de dette ». (p.94).

Dérivé de reconnaissant avec le suffixe -ance.

-Silencieusement : dans l'expression « On pleure silencieusement car il faut cacher ce malheur aux voisins! » (P.103).

Par le féminin de silencieux, silencieuse et le suffixe-ment.

I-4-1-c-D'un préfixe et d'un suffixe :

-Indiscutable: « Des proverbes indiscutables rendent justice à leur mérite ». (p.21).

Le préfixe in- et discuter avec le suffixe-able.

-Désagrément : dans l'expression « Aucun de ces désagréments ne nous arriva ». (p.27).

De agréer, avec le préfix dé-, et le suffixe -ment.

-Ineffaçable : l'exemple de « Ce sont ces dernières qui m'ont laissé un souvenir ineffaçable ». (p.52).

Par le préfixe in- et le verbe effacer, avec le suffixe -able.

-Inconsidérément : dans l'expression « Ils savaient tous que Fouroulou resterait avec eux, qu'il redeviendrait berger, qu'on lui avait ouvert inconsidérément un espoir et que maintenant déchanter ». (p.123).

Le préfixe in- et considérer avec le suffixe -ment.

-Irrésistiblement : dans l'expression « Et son regard alla irrésistiblement de ce côté ». (p.106).

De résistible avec le préfixe ir- et le suffixe -ment.

I-4-2-dérivation régressive :

S'effectue par suppression d'un suffixe. Elle se fait généralement à partir de verbe.

-Chant : « ...qui psalmodièrent jusqu'au matin toute sortes de chants religieux,... » (p.54).

S'effectue par la suppression du suffixe -er du verbe chanter.

Chanter → chant.

-Partage : dans « Il fut prouvé que tout le monde voulait intimement le partage ... » (p.55).

Du verbe partager, par la suppression du suffixe -er.

Partager → partage.

-Fond : « Au fond, j'étais presque heureux de constater qu'il s'intéressait à ce que je faisais. » (p.53).

S'effectue par la suppression du suffixe -er du verbe fonder.

Fonder → fond.

-Don : dans l'expression : « Il a le don de simplifier les choses les plus compliquées ». (p.114).

Dérivé du verbe donner par la suppression du suffixe -er.

Donner → don.

-Garde : « On ne les vit jamais rechercher un garde quelconque » (p.120).

Dérivé du verbe garder par la suppression du suffixe -er.

Garder → garde.

I-4-3-dérivation impropre :

S'effectue sans modification de forme, mais par changement de catégorie grammaticale. (Sous la direction d'Alain Bentolila, Vocabulaire, p.63).

-Pas : nom et adverbe.

Prenons un exemple : Pas grand-chose. (p.55).

Pas: adverbe.

« La mission se trouve à deux pas du collège. » (p.114)

Pas : nom.

-Tout : adverbe, adjectif, pronom et nom.

« -Oui, chef, répondit Menrad à tout hasard ». (p.117).

« Je n'eus plus peur de sortir tout seul ». (p.27).

Tout : adjectif.

Tout le monde : « _ Qui dit « vous » à tout le monde ? »(p.116).

Tout : pronom.

Tout : « Tout lui parut beau, propre, immense ». (p.98).

Tout : adverbe ; entièrement.

-Vrai : adjectif, nom et adverbe.

« Une vraie ville avec beaucoup de Français ». (p.98).

Vraie : adjectif.

-Bon : adjectif, nom et interjection.

« Bon pied, bon œil, » (p.53).

Bon : adjectif.

Dans l'expression : « -Bon ! Voici maintenant la blessure, » (p.107).

Bon : interjection.

-Bien : nom, adverbe et adjectif.

« -C'est bien ! lui dit-il, et Fouroulou s'en alla. » (p.97).

Bien : adverbe

« Tout le monde au village disait du bien de Fouroulou. » (p.122).

Bien : nom.

-Animal : nom, adjectif.

« Elle avait tout d'un animal et sa raison ne revenait pas ». (P.84).

Animal : nom.

-Peu : adverbe, pronom et nom.

Dans l'expression : « Ce n'est qu'à la saison des olives qu'il envie un peu ceux qui ont quitté l'école ». (p.100).

Peu est un nom.

-Plus : « lorsqu'il n'a plus la force de leur désobéir » (p.109).

Plus : adverbe avec la négation.

Plus : « par contre, il n'admettait pas qu'un garçon plus grand que moi me frappa ou me taquina » (p.28).

Plus : adverbe.

« Un de plus ». (p.117).

Plus : nom, avantage.

Commentaire :

La dérivation a touché même des emprunts et xénismes, nous prenons l'exemple du xénisme Tadjemaït, qui est dérivé de l'emprunt djemââ, par l'ajout du préfixe ta-, et le suffixe -it.

(Particularité de langue tamazight).

I-5- Champs lexicaux :

« Il ne suffit pas d'identifier le sens des mots en fonction du contexte pour comprendre et interpréter un énoncé. Il faut aussi savoir repérer tous les mots qui se rapportent à un même thème ou à une même notion et qui forment un réseau de sens, appelé champ lexical ou réseau lexical. »

(Sous la direction d'Alain Bentolila, Vocabulaire, p.128).

Dans le premier chapitre :

Nous remarquons une multitude des champs lexicaux, concernant surtout la famille et tous ce qui l'entoure :

-La famille : les lexèmes qui le construisent sont : père, mère, oncle, tante, grand-mère, grand-père, cousins, cousines, petits-cousins, ...

-Les traditionnels : burnous, gandoura, fouta, chéchia...

-L'enfance : apparaît par l'existence des lexèmes suivants: garçon, fille, petits-enfants, jeu, petits...

-L'école : élève, instituteur, enseignant...

-La société: Tadjemaït, djemââ, voisin...

-La campagne : champs, olives, chèvres, bœufs, chouari, troupeaux, labour, compagnons...

- L'affection : cœur, doux, douleur, souffrance, mortelle, maladie, fatigue...

Chapitre II : Analyse du corpus

- La joie : contente, joie, heureux, bien, réjouir, plaisir...

- La mélancolie : tristement, soucieuse, serrée, lamentation, déchirant, mort, misérablement...

- Les animaux : bêtes, bœufs, âne, mouton, chèvre, vache, chevreau...

-La violence : coups, anxieux, ensanglanté, blessé, bagarreur, barbouillé de sang, poigné, bataille, brutalement...

Dans le deuxième chapitre :

-La ville : Les lexèmes qui le construisent sont : Alger, Paris, la ville, gare gouter, hôtel, académie, établissement, ville...

-L'enseignement : professeur, examen, devoir, école, brevet, boursier, collègue, examinateur, inspecteur, candidats, maîtres, élèves, livres, certificat, rédaction, écriture, écoliers, lecture...

-La religion : les lexèmes concernés sont ; la bible, Nouveau Testament, Pères Blancs, Toussaint...

-La tristesse : problèmes, pleurer, misère...

-La joie : la joie, satisfaction, sourire...

-Les animaux : bœufs, âne, moutons, vache, chèvres, boucs, mulet...

-Les arbres : figuiers, oliviers, chêne-liège, botte de foin, frêne, rameaux d'olivier, brassé d'herbe, feuilles de frêne, olivettes...

-La campagne : bergers, dokkars, Elvire...

-L'argent : le paquet, l'argent, monnaie, francs, bourse, frais...

-La culture : lecture, écrivain, écriture, roman, livres...

-La maladie : gémissements, malade, mal...

II) Analyse sémantique :

II-1-Relation externe :

II-1-1-Synonymie :

On appelle synonymies deux mots de même sens ou de sens proche. (Sous la direction d'Alain Bentolila, Vocabulaire, p. 159).

-(Notre bon refuge, notre cher nid) (P. 88) ; bon refuge = cher nid.

-(Il est tour à tour un maître sévère, un père attentif) – (p.116) ;

Un maître sévère=un père attentif.

-(Il vous a regardé de ses yeux plein de franchise, de douceur, de naïveté...) (p .116).

Ici, les trois mots soulignés sont des synonymes rapprochés dans leur sens.

-(un frère curieux et bavard.) (p.89).

Curieux et bavard sont proches par leur sens.

-(Fouroulou a une sainte terreur des djenouns.) – (Ses craintes sont pourtant bien vaines.) (p.93).

Terreur= crainte.

-(Le plus doux de tous, le plus facile aussi.) (p. 91).

Doux=facile.

-(Ramdane ne trouva ni provisions ni argent.) (p. 94).

Provision=argent.

-(Il priait dans l'obscurité.) – (Dans le silence de la nuit.) (p. 95).

Obscurité= nuit.

-(C'était l'ultime ressource, le dernier espoir, la seule solution.) (p.94).

Les trois expressions soulignées expriment la même idée.

-(Il sort mécontent. Chacun est triste.) (p. 102)

Mécontent = triste.

-(J'ai perdu ma cause devant une justice de paix, mais j'ai fait appel au tribunal et j'ai gagné.) (p. 108).

Justice= tribunal.

-(Des querelles quotidiennes. [...] Les disputes de leurs mères.) (p. 63).

Querelles = disputes.

II-1-2-Antonymie :

On appelle antonymie deux mots de sens contraires. (Sous la direction d'Alain Bentolila, Vocabulaire, P. 169).

-(Il n'y a ni pauvres ni riches.) (p. 13).

Pauvre est l'antonyme de riche ; sont deux antonymes cités dans la même phrase.

– (Au gré de la bonne ou de la mauvaise fortune) (p. 13).

Bonne est l'antonyme de mauvaise ; aussi cités dans la même phrase.

-(Notre paradis n'est qu'un paradis terrestre, mais ce n'est pas un enfer.) (p. 12).

Paradis est le contraire (antonyme) d'enfers.

-(Le directeur comptait l'inscrire parmi les internes, [...] Il est donc inscrit comme externe.) (p.113/114).

Interne est l'antonyme d'externe ; deux antonymes qui se trouvent dans deux phrases qui se suivent.

-(Ils choisirent l'honneur, [...] Les filles les déshonorent.) (p. 20).

Honneur est dans le sens contraire de déshonorer.

-(Le petit sera grand.) (P. 90).

Petit ≠ grand.

-(Ils doivent sortir du gourbi.)– (il retournera au champ pour rentrer les figues.) (p. 92).

Sortir ≠ rentrer.

-(La femme ne dort pas, les enfants se réveillent.) (p. 92).

Dormir \neq se réveiller.

-(Tout lui parut beau, propre, immense.) -(C'est un petit village.) (p. 98) ;

Immense \neq petit.

-(Chacun de nous, ici-bas, doit connaître la pauvreté et la richesse.) (p. 16) ;

Pauvreté \neq richesse.

II-1-3-Hyperonymie/hyponymie :

L'hyponymie est l'équivalent de la notion mathématique d' « inclusion » ; on dira par exemple que vélomoteur ou moto sont des hyponymes de véhicule, [...] alors que véhicule est dit leur hyperonyme. (J L. Chiss, J.Filliolet, D. Maingueneau, Introduction à la linguistique française, Tome1, p. 131).

-(Une grappe de raisin) (p. 91).

Grappe est l'hyponyme de raisin, alors que raisin est dit son hyperonyme.

-(La dette ferait boule de neige et emporterait bientôt, comme sous une avalanche.) (p. 94).

Neige est l'hyponyme d'avalanche, cependant qu'avalanche est l'hyperonyme de neige.

-(La feuille de papier.) (p. 97).

La feuille est l'hyperonyme de papier, tandis que papier est l'hyponyme de feuille.

-(Il pose une feuille vierge sur un vieux livre de lecture et plonge la plume dans l'encrier.) (p. 97).

Papier est l'hyponyme de feuille, alors que feuille est l'hyperonyme de papier.

Lecture est l'hyponyme de livre, cependant que livre est l'hyperonyme de lecture.

Plume est l'hyponyme d'encrier, tandis qu'encrier est l'hyperonyme de plume.

-(Troupeau de chèvre) (p. 105).

Chèvre est l'hyponyme de troupeau, alors que troupeau est l'hyperonyme de chèvre.

-(C'était un jugement d'un tribunal.) (p. 108).

Jugement est l'hyponyme de tribunal, cependant que tribunal est l'hyperonyme de jugement.

-(Une motte de couscous.) (p. 49).

Motte est l'hyponyme de couscous, cependant que couscous est l'hyperonyme de motte.

II-2-Relation interne :

II-2-1-Polysémie:

On parle de polysémie lorsqu'un même mot a plusieurs sens. (Sous la direction d'Alain Bentolila, Vocabulaire, p. 126).

Le mot « café » se présente plusieurs fois dans le roman et avec différents sens, à titre d'exemple :

1 -(Le café maure est situé hors du village.) (p. 12)

2 -(On préparait du café.) (p. 94)

3-(Une tasse de café le matin.) (p. 122)

Dans le premier exemple le mot « café » veut dire : le lieu où l'on consomme des boissons. Contrairement au premier exemple, le mot « café », signifie dans le deuxième et le troisième exemple : la boisson bue chaude de couleur noir-brun.

Donc, le mot « café » est polysémique : il a plusieurs significations ou sens, évidemment, selon le contexte.

On trouve un autre exemple de polysémie, celui de « bourse », dans l'expression suivante :

-(Fouroulou décida d'y retourner pour préparer le concours des bourses.) (p. 100), où l'auteur veut préciser avec ce dernier : la pension accordée à un élève ou à un étudiant.

Alors que, le mot « bourse » peut avoir d'autres sens comme (=petit sac de peau, d'étoffe, dans lequel on met l'argent qu'on veut porter sur soi.)

Chapitre II : Analyse du corpus

En outre, le mot « coup », qui est également polysémique et prend plusieurs sens, toujours selon le contexte de son utilisation :

1 –(Le maître jeta un coup d’œil.) (p. 97).

Ici, « coup d’œil » veut dire : un regard de peu de durée.

2-(On ne pouvait pas supprimer d’un seul coup toutes les bourses d’un établissement.).

Dans cet exemple, « coup » veut dire : action rapide et momentanée.

3-(Je reçois un coup de couteau.) (p. 38).

« Coup de couteau », c’est frapper quelqu’un avec un couteau pour le blesser.

Le mot « plume » dans l’expression : (...et plonge la plume dans l’encrier.) (p. 97) ; signifie : Plume dont on se servait pour écrire.

On dit souvent (Jean Jack Rousseau est une plume), qui veut dire : il écrit bien).

Cependant, il peut désigner le plumage qui couvre le corps d’un oiseau, dans un autre contexte.

-(Le ton était grave et profond.) (p. 95).

Ton : qualité de la voix.

-(Au lieu d’aider ton père, tu vas le ruiner.)(p. 12).

Ton : pronom possessif.

II-2-2-La monosémie :

« On parle de monosémie lorsqu’un mot n’a qu’un seul sens ». (Sous la direction d’Alain Bentolila, Vocabulaire, p. 126).

-(après le congé de la Toussaint, entrer au collège.)(p. 111).

La Toussaint est monosémique ; c’est un signe qui n’a qu’un seul sens.

Aussi les mots (gandoura, Fouta, muezzin, chéchia...) et bien d’autres emprunts cités dans le roman ont une seule signification ; sont des monosémiques.

II-2-3-Homonymie :

On appelle homonymes deux mots qui s'écrivent ou se prononcent de la même façon, mais dont les sens est différent, ce qui peut prêter à confusion. (Sous la direction d'Alain Bentolila, Vocabulaire, p. 172).

II-2-3-a- Les homophones :

Lorsque deux homonymes se prononcent de la même façon, mais s'écrivent différemment, on dit qu'ils sont homophones. (Sous la direction d'Alain Bentolila, Vocabulaire, P. 172).

1-(chacun avec son nom) (p. 97).

Son : adjectif possessif.

2- (Fouroulou s'en alla) (p. 97).

S'en : «se », pronom personnel + « en »,

3-(Tout le monde avait confiance en lui.) (p. 97).

En : préposition.

4-(Tes enfants ont de la chance.) (p. 102).

Ont : le verbe avoir conjugué à la 3^{ème} personne du pluriel, au présent de l'indicatif.

5-(Elle est dans ma poche.).

Dans : préposition de lieu.

6- (Il était sur le point d'en sortir.)

D'en : la préposition « de »+ la préposition « en ».

7-(Chacun en place deux cents.) (p. 101).

Cent : adjectif numéral 100.

8- (Mettre des lacets dans son champ.) (p. 101).

Son : adjectif possessif.

9-(Ces attentes palpitantes.) (p. 101).

Ces : adjectif démonstratif.

10- (C'est ce qu'il fait brillamment.) (p. 101).

C'est : représentatif.

11-(Un pan de sa fouta.) (p. 103).

De : préposition.

12-(Les deux garçons...) (p. 103).

Deux : adjectif numéral (2).

13-(Dans un coin de la maison.) (p. 106).

Dans : préposition de lieu.

14- (...dont on l'avait chargé.) (p.106).

Dont : pronom relatif.

15- (Il était sur le point d'en sortir.) (p. 102).

Sur : adverbe de lieu.

16- (...revint chez lui sûr d'avoir réussi.) (p. 102).

Sûr : veut dire certain.

17-(Les pieds sont noirs de poussière ; les ongles de crasse, les mains de taches de fruits) (p. 70).

Tache : souillure sur quelque chose ; marque qui salit.

18-(Tout bruni, endurci par les tâches de l'été). (p.125).

Tâche : est synonyme de mission, travail à accomplir.

19-(C'est sur ce fond lisse) (p.45).

Fond : endroit le plus bas, le plus intérieur d'une chose creuse.

20-(Nana et Khalti font leurs dessins) (p. 45).

Font : Troisième personne du pluriel du présent de l'indicatif du verbe faire.

D'après ces exemples cités au-dessus, on remarque que tous les mots soulignés, leurs signifiants phoniques sont identiques alors que leurs graphiques et leurs significations sont différentes, voire leurs natures grammaticales.

II-2-3-b Les homographes :

Lorsque deux homonymes s'écrivent de la même façon, mais se prononcent différemment, on dit qu'ils sont homographes. (Sous la direction d'Alain Bentolila, Vocabulaire, p. 172).

1- Le fils du pauvre.

Fils : se prononce \fis\.

2- Les fils du tissu.

Fils : est le pluriel de fil qui se prononce \fil\.

Les deux mots soulignés dans les phrases (1) et (2) ont une graphie identique (fils), mais ils se prononcent différemment et respectivement \fis\ et \fil\.

3- Les poules du couvent couvent.

Le premier mot souligné se prononce /ku.vã/, alors que le deuxième se prononce /kuv/, donc, ils sont homographes.

Couvent : l'endroit où on couve les œufs.

Couvent : troisième personne du pluriel de l'indicatif présent du verbe couvrir.

4- Nous portions nos valises.

Portions : première personne du pluriel de l'imparfait du verbe porter.

5- Prendre dix portions de viande.

Portions : le pluriel de portion qui signifie une part.

Portions et portions s'écrivent de la même manière et se prononcent respectivement /pɔ̃.ɲɔ̃/, /pɔ̃.ɲɔ̃/, ils sont également des homographes.

II-3-Champs sémantiques :

Le champ sémantique est constitué des différents sens ou cas d'emploi d'un même mot répété plusieurs fois dans un texte ou dans des textes différents. (Sous la direction d'Alain Bentolila, Vocabulaire, p. 128).

- La nourriture : œuf, viande, galette, figes, olives, huile, lait, couscous...

-Le chagrin: (Tristesse, triste, regrettaient...) (p.113).

-L'agriculture :(fellah, plantait, parcelles, pairs de bœufs, âne, chèvre, moutons, engraissons, le bois, sac d'herbe, raisin, figes, l'orge, saison des légumes, piments, courgettes, pommes de terre, céréales...) (p. 57).

-la violence :(coups, anxieux, ensanglanté, blessé, bagarreur, barbouillé de sang, poigné, bataille, brutalement, hurler, frissonne...

-Les vêtements : foulard de soie, costume, gandoura, chéchia, burnous, fouta...

-La tribu (religieux) : cheik, marabout, Taleb, bénédiction, baraka, fatiha, Tadjemaït, djemââ, voisin, l'Amin, Tamen ...

-la citadinité/ ruralité : gare gouter, hôtel, chaises, bancs, jardin, bûcheur...

-la religion : le Coran, fatiha, bénédiction, salle du culte, baraka, cheikh, taleb, Nouveau Testament, le Toussaint, la Bible...

II-4-Analyse sémique :

L'analyse sémique repose sur le postulat que le signifié d'un lexème est décomposable en unités de sens lus réduites.

Ces trois grilles d'analyse représentent des traits sémantiques communs et d'autres distincts :

Grille d'analyse 1 :

| | Abri | forme de petite corbeille | affaires domestiques |
|----------------|------|---------------------------|----------------------|
| -nid | + | + | - |
| -refuge | + | - | - |
| -maison | + | - | + |

Commentaire :

Les lexèmes nid, refuge et maison ont en commun le trait sémantique « être un abri ». Les signes nid et refuge se distinguent en revanche sémantiquement par la catégorie de la forme.

Les signes refuge et maison se distinguent par la catégorie « affaires domestiques ».

Grille d'analyse 2 :

| | Etudiant | religieux | chef | maître |
|------------------|-----------------|------------------|-------------|---------------|
| -taleb | + | + | - | + |
| -marabout | - | + | + | + |
| -cheikh | - | + | + | + |

Commentaire :

L'ensemble {taleb, marabout, cheikh} est analysé en traits distinctifs. Or, on caractérise chacun des éléments de cet ensemble choisi pour son homogénéité par la présence (+) ; tels que (religieux, chef et maître) pour marabout qui participent à la combinaison des sèmes, ou l'absence (-) de certains traits distinctifs, comme chef pour taleb, et étudiant pour marabout, qui participent à la différenciation dans cet ensemble.

Grille d'analyse 3 :

| | Détruire | incendie | lumineux | éclairer |
|----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| -brûler | + | + | - | - |
| -flamme | - | - | + | + |
| -feu | + | + | + | + |

Commentaire :

La catégorie {brûler, flamme, feu}, se fonde sur une prise en considération de la totalité des sèmes {détruire, incendie, lumineux, éclairer}, qui sont considérés comme ensemble de conditions nécessaires et suffisantes, mais il existe toujours des frontières entre les éléments de cette catégorie. Ces sèmes permettent de distinguer entre deux unités lexicales, en éliminant les propriétés qui ne sont pas associées à tous les éléments de la catégorie : par exemple, les unités

lexicales (flamme et détruire) seront distinguées par les sèmes (détruire et incendie), en éliminant de flamme les propriétés associées à feu.

III) Résultats obtenus :

L'étude lexico- sémantique de notre corpus nous a offert un miroir reflétant les différents procédés lexicologiques et les relations sémantiques qui participent à l'élaboration de la diversité du lexique de Mouloud Feraoun dans *Le fils du pauvre*.

_ Les emprunts utilisés sont le plus souvent d'origine arabe et précisément tamazight dans l'intention d'allier deux lexiques ensemble.

_ Les xénismes sont de langue tamazight utilisés de manière réfléchie : le mot (Elvire) a pu être remplacé par le mot (puits).

_ La dérivation et la composition apparaissent tout au long du roman. Ces deux procédés se manifestent sous plusieurs types, pour enrichir le lexique.

_ Même les emprunts et les xénismes se sont soumis à la dérivation et à la composition; nous prenons un exemple de l'emprunt djemââ, qui donne le mot dérivé tadjemaït qui est un xénisme, par l'ajout du préfixe ta-, et du suffixe -it. (particularité de langue tamazight).

-Quelques emprunts et xénismes évoqués par Mouloud Feraoun dans le roman *Le fils du pauvre*, peuvent être substitués par des mots d'origine française, par exemple, le mot (campagne) peut prendre la place du mot (bled), le cas échéant pour les mots ; Elvyr, debbouz, chéchia, fellah...qui peuvent être remplacés respectivement par les mots puits, bâton, bonnet, fermier...

Dans l'analyse sémantique, la synonymie, l'antonymie, la polysémie et la monosémie, des relations sémantiques améliorent et perfectionnent la structure des unités lexicales.

_ La synonymie touche aussi des emprunts, le mot cheikh (emprunt) est synonyme du mot amin (xénisme).

-En parallèle, la substitution des emprunts et des xénismes par des mots d'origine française, touche parfois le sens d'une phrase, soit partiellement, comme l'exemple du mot (gandoura) s'il est remplacé par le mot (robe) donne un sens partiellement différent. Soit, complètement comme l'exemple de (dokkars), si on le substitue par le mot (figue), on obtient un sens entièrement différent.

Cependant, le sens reste le même comme dans l'exemple des mots (baraka) et (bénédiction).

Conclusion :

Après avoir analysé notre corpus, il nous apparaît clairement que l'auteur se sert des emprunts d'origine arabe, et précisément kabyles dans l'intention d'identifier une communauté tamazight, en s'appuyant sur des xénismes pour mieux approfondir la mixité des lexiques (français, kabyle). En effet, la richesse des procédés lexicologiques et sémantiques se concrétisent abondamment dans le roman *Le fils du pauvre* par la manifestation de synonymie, dérivation, champs lexicaux et sémantiques...

Les résultats obtenus nous permettent de valider nos hypothèses.



Conclusion générale

Conclusion générale

Conclusion générale :

L'étude du lexique d'une langue donnée a souvent servi à définir et à distinguer le niveau culturel d'un auteur et son intention de choisir un tel ou tel lexique et la façon de le décrire adéquatement.

Il est liée étroitement à toutes les disciplines des sciences du langage ; ni la pragmatique, ni la sociolinguistique ni aucune d'autres domaines peut négliger le lexique, dont son étude est la lexicologie.

Nous avons décortiqué un roman d'un écrivain algérien d'expression française pendant les années sombres de la révolution algérienne. Cette paradoxalité attire les lecteurs (comme nous sommes le cas) à dévoiler les raisons de privilégier la langue d'un ennemi (français) pour identifier un peuple par lequel il a été envahi.

Cela nous a mené à diffuser le choix du lexique (ensemble des mots d'une langue donnée), la pratique de celui en le juxtaposant à un lexique opposé et en tenant compte de la valeur lexicale de la langue utilisée, sans négliger ses différents outils qui lui donnent un aspect esthétique. Ce rapprochement des lexiques distincts abouti à une variété du sens des lexèmes et des sèmes, et donne lieu à une alternance codique de genre intra phrastique.

Notre objectif était d'analyser, d'étudier la variation du lexique français, les procédés abordés dans le texte, ainsi que les relations entre les unités lexicales, en s'appuyant sur des différents champs lexicaux et sémantiques touchés par ce roman.

Tout cela, vis-à-vis de répondre à notre problématique, qui était l'intention de l'auteur par l'utilisation énorme des emprunts et des xénismes berbères. En analysant notre corpus, nos hypothèses proposées au début du rapport apparaissent validés à un degré élevé. Effectivement, quelques fois, nous avons trouvé l'auteur contraint de choisir un xénisme/ un emprunt au lieu d'un mot français pour donner la meilleure signification. Cependant, il a choisi maintes et maintes fois, de manière réfléchie et consciente des emprunts et des xénismes, là où apparaissent des hybrides tels que ; le burnous, la gandoura, les roumis, etc. Nous remarquons aussi l'utilisation du pluriel kabyle au lieu de celui français, nous citons comme exemple ; ikoufan, au lieu des akoufis, djenouns au lieu des djinns. Et cela, pour renforcer l'hétérogénéité des lexiques utilisés, en s'intéressant à la beauté de la rédaction.

Conclusion générale

La présence abondante des mots composés, dérivés, des synonymes et antonymes enrichit l'œuvre et participe à la construction des champs lexicaux et sémantiques divers.

L'auteur a pu intégrer des mots considérés comme des intrus à la langue française, et les manier selon le besoin de la rédaction, ce qui lui permet de créer un lexique propre à lui.

Pour effectuer un bon travail, nous avons consulté des ouvrages, des dictionnaires, des sites web, des articles et même des personnages intellectuels.

Au cours de l'élaboration de notre modeste rapport, nous avons rencontré des obstacles qui nous ont empêchés de réaliser un rapport de mémoire mieux que le présent comme nous l'avions souhaité. Le manque des ouvrages était notre obstacle par excellence surtout les dictionnaires de langue tamazight qui sont pauvres du lexique, sans oublier la faute du temps. En dépit de tout cela, nous arrivions chaque fois à dépasser nos difficultés.

Le roman contient des figures de style énormes, structurées de manière convenable, ajoutant au texte en question une valeur stylistique. Mais au risque de dévier à l'analyse littéraire, nous devions les négliger dans notre analyse.

Notre recherche s'achève à mentionner les résultats obtenus, dont nous avons bien validé nos hypothèses qui nous ont conduites à découvrir la valeur du lexique français tout en le mixant de temps en temps au lexique berbère et l'influence établie par cette mixité.

La richesse du lexique français dans ce roman dépasse notre étude de recherche, il contient bien des phénomènes qui peuvent servir d'autres domaines que la lexicologie et la sémantique.

Nous invitons d'autres étudiants de bien vouloir étudier cette œuvre sous d'autres aspects, tels que la sociolinguistique (ruralité/urbanité...), l'analyse du discours (les déictiques...), la pragmatique (actes de langage ...), etc. Le cas échéant pour la littérature, en effet, le roman comporte des figures de style assez nombreux.

Et enfin nous estimons dire qu'il existe une amitié réciproque entre les langues du monde, qui se justifie par l'acceptation d'intégrer un lexique donné à une autre langue étrangère. C'est le cas de notre corpus. En effet, le lexique berbère se marie à merveille avec celui de la langue française.

Bibliographie :

Les ouvrages :

- *THOURATIER, C. (2010), *La sémantique*, Paris, Armand Colin.
- * MORTUREUX, M.F. (2011), *La lexicologie entre langue et discours*, France, Armand Colin.
- *POTTIER, B. (2010), *La sémantique générale*, Paris, Armand Colin.
- *NYCKEES, V. (2011), *La sémantique*, France, Bélin.
- *JEAN-LOUIS CHISS (al), (2010), *Introduction à la linguistique française*, Espagne, Hachette.
- * BENTOLILA, A. (dir), (2010), *Vocabulaire*, Alger, Nathan.
- *MARTINET, A. (2008), *Eléments de linguistique générale*, Alger, Editions Mehdi.
- * BAYLON, C. (2012), *Initiation à la linguistique*, Alger, Editions Mehdi.
- *POLGUERE, A. (2003), *Lexicologie et sémantique lexicale*, Québec, Paramètres.
- *MOREAU, M.L. (1997), *Sociolinguistique Concepts de base*, Belgique, Mardaga.
- *G.SIOUFFI. D.VAN RAEMDONCK, (2007), *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Paris, Bréal.
- *ZABOUT, T. (2010), *Théories linguistiques : Cours de systèmes grammaticaux*, Tadmaït, Carrefour Culturel.

Les dictionnaires :

- *NEVEU, F. (2015), *Dictionnaire des sciences du langage*, Algérie, Editions Mehdi.
- *BEN TALEB, B. (2016), *Le Grand Dictionnaire*, Tizi-Ouzou, Editions Richa Elsam.
- *CHEMIM, M. (2007), *Amawal lexique*, Alger, L'Odyssée.
- *Fouquet, E. (1999), *Dictionnaire Universel de Poche*, France, Hachette Livre.
- * GRAFICA, V. (2011), *Le Dictionnaire de français*, Italie, Eclaire de Plume.

Table des matières

Sitographie:

<http://ebooksgratuits.com>). (Français (Académie, 8^{ème} éd.)v5.1721099-C.Durville/

www.ben-alia-malika.pdf

www.bu.univ-ouargla.dz (consulté le 25/10/2017 à 14h)

www.brard07.m2r.pdf

www.linguist.univ-paris-diderot.fr (consulté le 30/03/2018 à 10h30).

www.univ-bejaia.dz (consulté le 21/12/2017 à 11h10).

www.seuil.com/auteur/Mouloud-Feraoun/2204 (consulté le 15/04/2018 à 17h20).

www.algériades.com/mouloud-feraoun (consulté le 02/05/2018 à 21h).

<https://kabyles.com/mouloud-feraoun-1913-1962/amp/> (consulté le 10/05/2018 à 09h30).

<https://www.jesuismort.com/tombe/mouloud-feraoun> (consulté le 03/04/2018 à 13h30).

<https://www.decitre.fr/auteur/147330/Mouloud+Feraoun> (consulté le 05/05/2018 à 15h30).

www.scholar.google.com/scholar (consulté le 03/03/2018 à 19h30).

www.presse.fr/doc/igram (consulté le 02/06/2018 à 16h30).

www.ml-HDR-v8.pdf

www.Tel.archives-ouvertes.fr (consulté le 18/05/2018 à 18h10).

Articles:

*BELGRINE, N et MEGDAD, L « *Les représentations socio-langagières de la femme algérienne dans la bande dessinée de Slim* », Université de Bouira, 2017.

*CHALABI, A et LARFI, S « *L'effet des représentations sociolinguistiques de la langue française sur les attitudes et les comportements socio-langagiers : cas des étudiants de filières scientifiques et techniques.* », Université de Bouira, 2017.

Encyclopédies :

**Encarta Junior*, 2009.

**Dicos Encarta Junior*, 2009.

Table des matières

| | |
|---|----|
| Dédicaces | |
| Remerciement | |
| Introduction générale : | 5 |
| Chapitre I : Ancrage théorique et méthodologique | 7 |
| Ancrage théorique : définitions de quelques concepts | 8 |
| I) Aperçu historique sur l'évolution de la langue française : | 9 |
| II-1- Qui est Mouloud Feraoun ? | 10 |
| II-2- Place du roman <i>Le fils du pauvre</i> et son auteur Mouloud Feraoun : | 11 |
| III-1- Définition de la lexicologie : | 12 |
| III-2- Objet de la lexicologie : | 13 |
| III-3- Relation avec les autres domaines : | 14 |
| III-4- Le lexique et le vocabulaire : | 14 |
| III-4-a- Lexème et vocable : | 15 |
| III-4-c- Champs lexical : | 16 |
| III-5- Le lexique français : | 16 |
| III-6- Lexique général et lexique de spécialité : | 17 |
| III-7-a- Emprunt : | 17 |
| III-7-b- Xénisme : | 18 |
| III-7-c- Calque : | 18 |
| III-8- L'étymologie : | 18 |
| III-9- Les doublets | 19 |
| III-10- L'apparition des nouvelles unités lexicales (Lexicalisation) : | 19 |
| III-11- Dérivation et composition : | 20 |
| IV) La lexicographie et la lexicométrie : | 21 |
| IV-1- La lexicographie : | 21 |
| IV-2- Qu'est-ce qu'un dictionnaire ? | 21 |
| IV-3- La lexicométrie : | 22 |
| V) La sémantique : | 22 |
| V-1- La définition de la sémantique : | 22 |
| V-3- Types de sémantique : | 24 |
| V-4-a- Sème : | 25 |
| V-4-b- Sémème : | 26 |
| V-4-c- Classème : | 26 |

Table des matières

| | |
|--|----|
| V-4-d-Sémantème : | 26 |
| V-4-e-Taxème : | 27 |
| VI) Les relations sémantiques : | 27 |
| VI-A- Les relations sémantiques externes : | 28 |
| VI-A-1-La synonymie : | 28 |
| VI-A-1-2-Les types de la synonymie : | 29 |
| VI-A-2-L'antonymie : | 29 |
| VI-A-3-Hyperonymie et hyponymie : | 30 |
| VI-A-4-La paraphrase : | 31 |
| VI) B- Les relations internes : | 31 |
| VI-B-1-Polysémie/monosémie : | 31 |
| VI-B-2-Homonymie : | 31 |
| VII) Champ sémantique : | 31 |
| VIII) Rapport entre la lexicologie et la sémantique (sémantique lexicale) : | 31 |
| Ancrage méthodologique. | 33 |
| 2) La démarche hypothético-déductive : | 34 |
| 3) La méthode quantitative : | 34 |
| 4) Le choix du corpus : | 34 |
| 5) Description du corpus : | 35 |
| 5-1-La version. | 35 |
| Chapitre II : Analyse du corpus. | 38 |
| I)- Etude lexicologique du corpus : | 39 |
| I-1-L'étude des emprunts : | 39 |
| I-3-La Composition : | 47 |
| I-3-a-deux noms juxtaposés : | 47 |
| I-3-b-deux noms dont le second complète le premier, avec ou sans préposition : | 47 |
| I-3-c-un nom et un adjectif ou un participe : | 48 |
| I-3-d-deux verbes : | 48 |
| I-3-e-un mot invariable et un nom : | 49 |
| I-3-f-un adverbe et un participe : | 49 |
| I-3-g-Un adjectif de couleur et un nom : | 49 |
| I-3-h-une expression : | 50 |
| I-3-i-une phrase entière : | 50 |
| I-3-j-un adjectif et un participe : | 51 |
| I-4-1-dérivation propre : | 51 |

Table des matières

| | |
|--|----|
| I-4-1-a-D'un préfixe : | 51 |
| I-4-1-b-D'un suffixe : | 52 |
| I-4-1-c-D'un préfixe et d'un suffixe : | 52 |
| I-4-2-dérivation régressive : | 53 |
| I-4-3-dérivation impropre : | 54 |
| I-5- Champs lexicaux : | 56 |
| II) Analyse sémantique : | 58 |
| II-1-Relation externe : | 58 |
| II-1-1-Synonymie : | 58 |
| II-1-2-Antonymie : | 59 |
| II-1-3-Hyperonymie/hyponymie : | 60 |
| II-2-Relation interne : | 61 |
| II-2-1-Polysémie: | 61 |
| II-2-2-La monosémie : | 62 |
| II-2-3-Homonymie : | 63 |
| II-2-3-a- Les homophones : | 63 |
| II-2-3-b Les homographes : | 65 |
| II-3-Champs sémantiques : | 66 |
| II-4-Analyse sémique : | 66 |
| III) Résultats obtenus : | 68 |
| Conclusion générale | 70 |
| Bibliographie | 73 |
| Table des matières | 75 |